

JEUNES QUITTANT L'ÉCOLE

Insertion socioprofessionnelle des jeunes
après leurs études



Table des matières

Introduction	4
Méthodologie	6
Profil des jeunes quittant l'école	9
2.1 Jeunes venus s'inscrire chez Actiris entre juillet et octobre 2020	9
2.2 Évolution de 2007 à 2020	11
2.3 Évolution du taux de NEET et du décrochage scolaire	14
Sortie vers l'emploi	17
3.1 Taux de sortie vers l'emploi par an	17
3.2 Taux de sortie vers l'emploi selon le niveau d'études	18
3.3 Impact de la crise du coronavirus sur la sortie vers l'emploi	20
3.4 Taux de sortie vers l'emploi selon l'orientation dans l'enseignement secondaire supérieur	21
3.5 Analyse des taux de sortie vers l'emploi selon le domaine de formation	22
3.5.1 Enseignement secondaire supérieur	23
3.5.2 Diplômes de bachelier	24
3.5.3 Diplômes de master	25
Perspective géographique	27
Opportunités sur le marché de l'emploi bruxellois après la crise du coronavirus	31
Commentaires	36
Conclusion	38

Version originale en néerlandais

Mai 2022

Copyright Actiris

Photos : Freepik, Pexels, view.brussels



Introduction

« Les jeunes sortant de l'école ont généralement une position plus défavorable sur le marché du travail en raison d'un manque d'expérience professionnelle »

Les jeunes ont généralement une position plus défavorable sur le marché du travail en raison d'un manque d'expérience professionnelle. C'est spécifiquement le cas pour les jeunes quittant l'école : les jeunes qui entreprennent les premières démarches sur le marché du travail à l'issue de leurs études. La mesure dans laquelle ils trouvent du travail et le temps que prend l'insertion socioprofessionnelle est un indicateur représentatif de la conjoncture économique générale et des opportunités qui se présentent sur le marché du travail. Toutefois, d'autres éléments déterminent aussi si les jeunes accèdent à l'emploi rapidement ou non après leur formation.

Nous analysons ici l'insertion des jeunes bruxellois après leurs études sur la base de données administratives. Nous suivons le début de la vie active des jeunes qui sont venus s'inscrire auprès de l'office régional de l'emploi Actiris après leur formation. En présentant un contexte plus large, nous donnons également un aperçu de certaines dynamiques sur le marché du travail bruxellois. Les mesures d'Actiris, l'implémentation de mesures d'aide à l'embauche et le cadre législatif peuvent avoir un

impact notable sur les taux de sortie de groupes cibles spécifiques.

Les jeunes ont toujours représenté un groupe cible important pour les incitants à l'emploi. Depuis l'introduction de la garantie jeunes, c'est plus que jamais le cas. La garantie jeunes a été instaurée à Bruxelles en 2014 et permet de proposer une formation, un stage ou un emploi à tous les chercheurs d'emploi de moins de 26 ans, et ce, dans les six mois qui suivent leur inscription. En 2019, cette mesure a été élargie à toute personne venant s'inscrire pour la première fois chez Actiris.

La réglementation des allocations octroyées aux jeunes qui quittent l'école a changé le 1^{er} janvier 2012. Les allocations d'attente et le stage d'attente se nomment désormais « allocations d'insertion » et « stage d'insertion professionnelle (SIP) ». Pour pouvoir bénéficier d'une allocation d'insertion à la fin du SIP de 12 mois, les jeunes sont contrôlés à deux moments quant à leur recherche « active » d'emploi. Ce n'est qu'après deux évaluations positives que le jeune peut bénéficier d'allocations d'insertion. Si pas, le jeune devra attendre de nouvelles évaluations positives. Ce contrôle de la recherche active d'emploi conduit à une « période d'attente » en moyenne plus longue que dans l'ancien système et à une réduction du nombre de jeunes qui recevront à la fin de leur SIP une allocation d'insertion.

Structure du rapport

Après l'introduction, nous ébaucherons le cadre méthodologique de cette analyse et décrirons dans le deuxième chapitre les jeunes qui quittent l'école et

qui viennent s'inscrire chez Actiris. Nous analyserons quelques variables comme le niveau d'études, le sexe et l'âge. Nous étudierons également l'impact

de la crise du coronavirus sur les sortants de l'école à Bruxelles. Dans le troisième chapitre, nous calculerons le taux de sortie vers l'emploi par niveau et par domaine d'études. Nous examinerons quels domaines et niveaux d'études affichent des taux de sortie vers l'emploi plus élevés et quels sortants de l'école s'insèrent donc plus rapidement professionnellement. Nous étudierons dans la partie 3.3 le taux de sortie vers l'emploi de la cohorte 2020 en prenant en compte l'impact de la crise du coronavirus sur le marché de l'emploi bruxellois. Le quatrième cha-

pitre déterminera s'il existe une différence entre les quartiers bruxellois, plus spécifiquement entre ceux du « croissant pauvre » et ceux à plus fort potentiel. Le cinquième chapitre donnera une estimation des chances pour les sortants de l'école sur le marché du travail dans les prochaines années, après le point culminant de la crise du coronavirus. Ce rapport se terminera par une section « commentaires », dans laquelle les résultats seront interprétés plus en détail et des avis seront formulés pour les analyses futures, suivis d'une conclusion.

Méthodologie

Les jeunes qui sortent de l'école sont des jeunes qui entreprennent les premières démarches sur le marché du travail à l'issue de leurs études. Dans cette étude, nous considérons **les jeunes de moins de 30 ans qui sortent de l'école et qui viennent s'inscrire pour la première fois chez Actiris**.

Nous analysons ici l'insertion des jeunes après leurs études sur la base de données administratives.

Dans le cadre de cette analyse, nous nous basons sur les **inscriptions** qui ont eu lieu pendant la **période de juillet à octobre 2020**. Les sortants de l'école s'inscrivent en effet le plus souvent pendant cette période.

Pour les cohortes de jeunes sortant de l'école de 2014 à 2019, nous calculons la sortie vers l'emploi ainsi que la sortie positive pour l'année 2019. Ils sont suivis pendant un an. Grâce à cette méthode, nous pouvons calculer la sortie vers l'emploi ainsi que la sortie positive un an après leur inscription.

- 1. Taux de sortie vers l'emploi :** le pourcentage des jeunes qui débutent un emploi de minimum 1 mois (28 jours consécutifs) dans une période de douze mois après l'inscription du jeune. Il peut s'agir d'un emploi salarié ou d'un emploi comme indépendant à titre principal (en Belgique).
- 2. Taux de sortie positive :** Le pourcentage des jeunes qui débutent ou reprennent un emploi, une formation professionnelle, des études ou un stage pour une période de minimum 1 mois dans les 12 mois qui suivent l'inscription du jeune.

Plus loin dans cette analyse, les **taux de sortie** seront affinés selon le niveau d'études et le domaine d'études. Pour les calculer, nous regroupons les données de deux années afin d'accroître la fiabilité. Par ailleurs, nous affichons uniquement les taux de sortie pour les domaines d'études dans lesquels au moins 30 jeunes sont diplômés. Nous disposons de données administratives sur l'insertion dans l'emploi¹. Le niveau d'études du chercheur d'emploi est, quant à lui, basé sur une déclaration du chercheur d'emploi à l'inscription chez Actiris, soit via son dossier en ligne soit via un conseiller. La base de cette variable est donc déclarative. Dans le cadre de l'analyse des taux de sortie dans différents quartiers à Bruxelles, où nous faisons une distinction entre les quartiers du « croissant pauvre » et les autres quartiers, nous prenons aussi les données des deux cohortes ensemble.

Le flux de sortie des cohortes 2019 et 2020 est exceptionnel vu l'impact de la crise du coronavirus en 2020 et 2021. Par conséquent, nous partons des cohortes 2017-2018 pour calculer la sortie vers l'emploi et la sortie positive sur la base du domaine d'études et du quartier d'origine.

Pour avoir une indication de l'impact de la crise du coronavirus, nous calculons le taux de sortie vers l'emploi pour les sortants de l'école qui sont venus s'inscrire chez Actiris entre juillet et octobre 2020. Etant donné que les données sur le taux de sortie sur une période de référence de 1 an ne sont pas encore disponibles au moment de la publication de cette analyse, nous examinons le taux de sortie vers l'emploi sur une période de 6 mois après l'inscription et nous comparons ce taux de sortie avec les cohortes des 4 années précédentes.

¹ Données administratives via la DmfA: déclaration multifonctionnelle.

A partir du troisième trimestre de 2021, l'économie s'est rétablie de manière frappante au niveau d'avant la crise du coronavirus. Nous nous attendons à ce que les taux de sortie vers l'emploi des cohortes 2021 et 2022 des jeunes quittant l'école soient similaires à ceux de la période avant la crise de coronavirus. On devrait toutefois noter des différences entre les différents secteurs et domaines professionnels. Dans la partie 5, nous utiliserons une analyse qualitative pour montrer les domaines d'études pour lesquels une tendance à la hausse ou à la baisse est attendue en ce qui concerne les opportunités sur le marché de l'emploi bruxellois pour les sortants de l'école dans les 3 prochaines années.

La prudence est de mise lors de l'interprétation des résultats. En raison des limitations méthodologiques susmentionnées, les résultats ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble des jeunes qui quittent l'école dans la Région de Bruxelles-Capitale. Les jeunes qui ne se sont pas inscrits chez Actiris et qui ont directement commencé à travailler ne sont pas pris en compte dans cette analyse². Leur proportion varie toutefois selon le niveau d'études et l'orientation choisie. Les résultats donnent dès lors plutôt une indication des tendances sur le marché du travail.

² Actiris ne dispose pas au moment de la publication de cette analyse des données de l'Enseignement francophone et néerlandophone pour pouvoir les intégrer dans ce rapport.



5.832

jeunes de moins de 30 ans sont
venus s'inscrire chez Actiris entre
le 1^{er} juillet et le 31 octobre

Profil des jeunes quittant l'école

2.1 Jeunes venus s'inscrire chez Actiris entre juillet et octobre 2020

En 2020, nous comptabilisons 5.582 jeunes de moins de 30 ans venus s'inscrire après leurs études chez Actiris entre le 1^{er} juillet et le 31 octobre. La plupart des jeunes qui sortent de l'école se sont inscrits au cours du mois de septembre (2.104 jeunes en 2020, soit 37,7%), viennent ensuite les mois d'août (2.034

jeunes, soit 36,4%) et d'octobre (1.182 jeunes, soit 21,2%).

Le tableau suivant donne une répartition des jeunes qui se sont inscrits en 2020 sur la base du sexe et du niveau d'études.

Tableau 1 : Répartition des jeunes venus s'inscrire après leurs études entre juillet et octobre 2020 comme chercheurs d'emploi selon le sexe et le niveau d'études

Niveau d'études	En nombre			En %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Secondaire 1^{er} degré	121	98	219	4,4	3,4	3,9
Secondaire 2^{ème} degré	381	225	606	14,0	7,9	10,9
Secondaire 3^{ème} et 4^{ème} degré	1.082	854	1.936	39,8	29,8	34,7
▶ <i>Général</i>	312	221	533	11,5	7,7	9,5
▶ <i>Technique</i>	432	325	757	15,9	11,4	13,6
▶ <i>Professionnel</i>	338	308	646	12,4	10,8	11,6
Bachelier	324	516	840	11,9	18,0	15,0
Master	485	758	1.243	17,8	26,5	22,3
Apprentissage	9	3	12	0,3	0,1	0,2
Etranger sans équivalence	319	407	726	11,7	14,2	13,0
▶ <i>Faible</i>	125	121	246	4,6	4,2	4,4
▶ <i>Moyen</i>	107	134	241	3,9	4,7	4,3
▶ <i>Elevé</i>	87	152	239	3,2	5,3	4,3
Total	2.721	2.861	5.582	100,0	100,0	100,0

Source : Actiris, calculs view.brussels

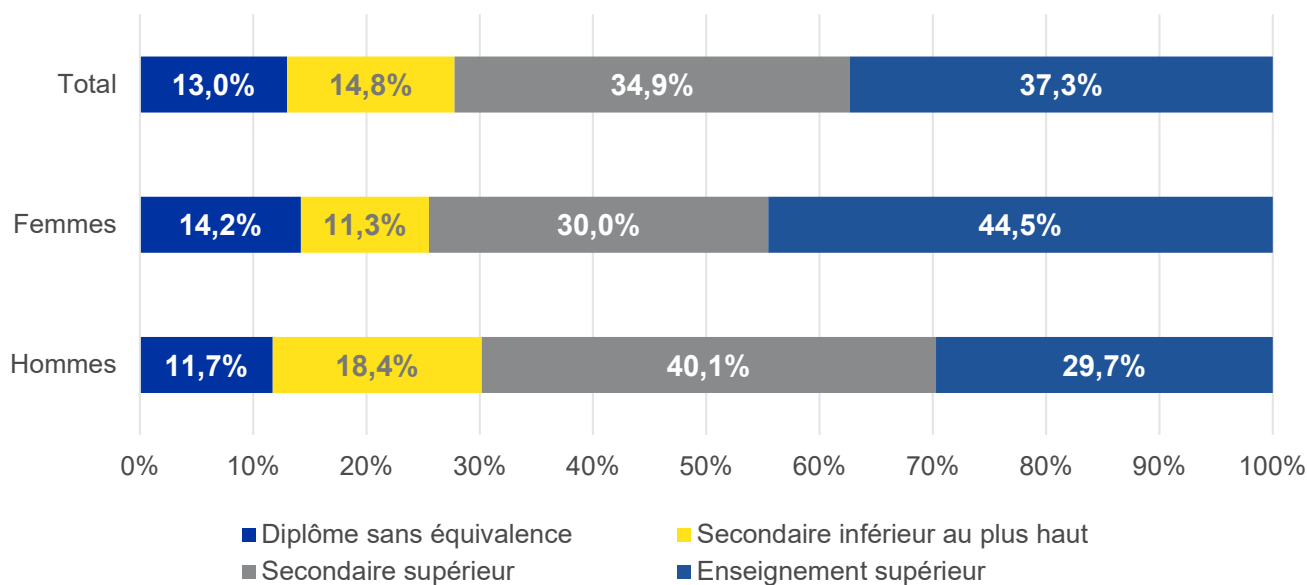
On dénombre **plus de femmes que d'hommes** qui viennent s'inscrire chez Actiris en tant que sortant de l'école. Ainsi, 51,3% des jeunes qui sortent de l'école et qui se sont inscrits chez Actiris en 2020 sont des femmes. Cela ne reflète pas la tendance de l'ensemble du groupe de demandeurs d'emploi inoccupés, qui compte un peu plus d'hommes que de femmes. En 2020, on comptait en moyenne 88.803 demandeurs d'emploi inoccupés en Région bruxelloise, dont 47,3% de femmes et 52,7% d'hommes³.

3,9% des jeunes qui sortent de l'école ont obtenu tout au plus un diplôme secondaire du 1^{er} degré et 10,9% ont obtenu tout au plus un diplôme du 2^e degré. Il s'agit d'un grand groupe de jeunes qui rencontrera des difficultés pour s'insérer sur le marché du travail. Nous remarquons qu'environ seulement 1 offre d'emploi sur 7 à Bruxelles porte sur des postes à faible qualification. Par ailleurs, l'offre d'emplois à faible qualification a stagné sur le marché du travail

bruxellois ces 20 dernières années et la demande de profils hautement qualifiés a fortement augmenté (+66% en 20 ans, données d'avant le début de la crise du coronavirus)⁴.

13,0% des sortants de l'école s'inscrivent chez Actiris avec un diplôme étranger sans équivalence. Les données montrent qu'un **groupe principal des jeunes qui quittent l'école s'inscrit avec un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur** (3^e et 4^e degré) comme plus haut diplôme obtenu, à savoir 34,7% des jeunes inscrits ayant quitté l'école. Parmi ce groupe de jeunes, les formations techniques professionnelles sont les plus représentées (avec 13,6% de diplôme de l'enseignement supérieur technique (EST) et 11,6% de diplôme de l'enseignement supérieur professionnel (ESP))⁵. 37,3% des jeunes ont un diplôme de l'enseignement supérieur en poche (15,0% ont un bachelier comme diplôme le plus élevé et 22,3% un master).

Figure 1 : Répartition des jeunes ayant quitté l'école selon le sexe et le niveau d'études (2020)



Source : Actiris, calculs view.brussels

3 Chiffres sur [ViewStat](#).

4 view.brussels (2020), [État des lieux](#). Le marché de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale en 2019.

5 Pour cette analyse, nous avons regroupé les élèves de l'enseignement secondaire technique (EST) et de l'enseignement secondaire artistique (ESA). L'ESA représente un petit groupe de jeunes ayant quitté l'école.

« Les jeunes femmes ont des diplômes de niveaux d'études plus élevés que les jeunes hommes »

Les résultats montrent que les jeunes femmes qui se sont inscrites chez Actiris ont des diplômes de niveaux d'études plus élevés que les jeunes hommes. 44,5% des femmes ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur (bachelier ou master), contre

29,7% des hommes inscrits. A noter que, relativement, les hommes inscrits sont plus nombreux que les femmes à ne pas avoir de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (18,4% des hommes contre 11,3% des femmes).

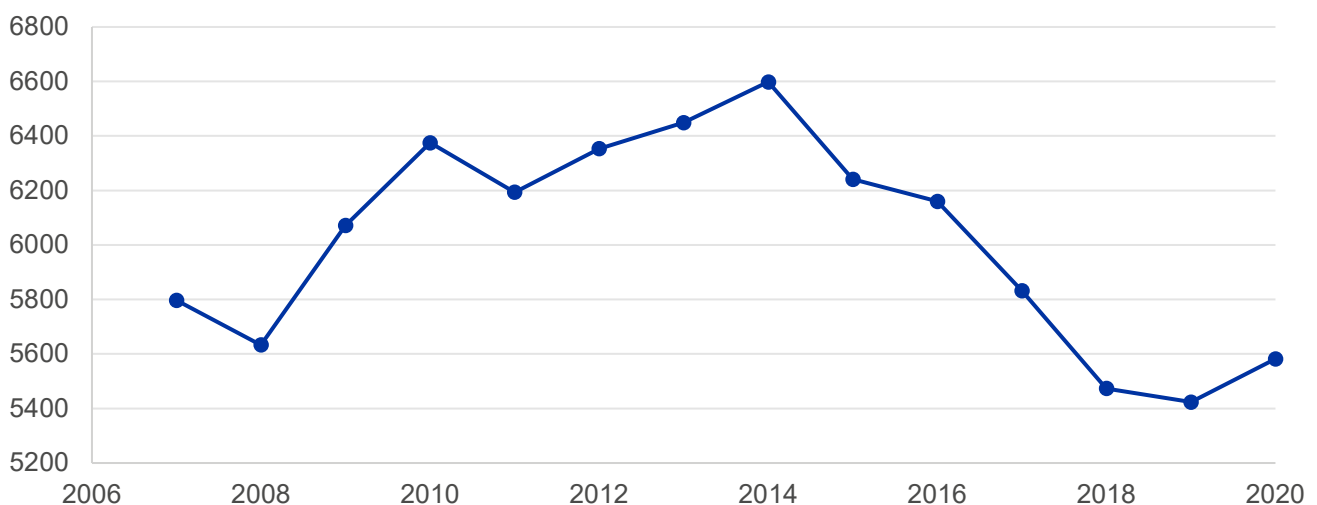
Les femmes sont par contre un peu plus représentées dans le groupe des sortants de l'école sans diplôme étranger reconnu (14,2% contre 11,7% pour les hommes).

2.2 Évolution de 2007 à 2020

Quand nous comparons le nombre de jeunes quittant l'école qui viennent s'inscrire chez Actiris de 2007 à 2020, nous constatons un nombre d'inscriptions

annuel qui varie entre 5.400 et 6.600 sur la période considérée.

Figure 2 : Évolution du nombre de jeunes quittant l'école inscrits chez Actiris (2007-2020)



Sources : Actiris, calculs view.brussels

Nous constatons une augmentation du nombre de jeunes sortant de l'école qui s'inscrivent chez Actiris entre 2008 et 2014, avec un léger recul en 2011. Par ailleurs, nous notons une baisse constante à partir de 2014 jusqu'en 2019 et une légère hausse en 2020.

Différentes raisons peuvent expliquer cette évolution. L'une des principales raisons de la hausse de-

puis 2008 est la crise financière et économique de 2008 qui s'est traduite par une conjoncture économique défavorable. Il y a eu jusqu'en 2014 une croissance du nombre de chercheurs d'emploi à Bruxelles et dans les autres régions et pays, avec des chiffres du chômage particulièrement élevés en Europe du Sud. Les jeunes étaient particulièrement sensibles aux conséquences de la conjoncture économique,

puisqu'ils n'ont généralement pas encore développé de sécurité de l'emploi et exercent plus souvent que la moyenne des emplois temporaires.

Dès 2014, nous observons une forte baisse du nombre de sortants de l'école inscrits. Ce recul reflète la reprise de l'économie. L'amélioration de la situation des chercheurs d'emploi sur le marché du travail est la principale explication à cette baisse. La hausse en 2020 est clairement due aux conséquences économiques de la crise du coronavirus.

En plus d'une diminution du nombre de jeunes sortis de l'école entre 2014 et 2019 qui viennent s'inscrire chez Actiris, nous observons une légère hausse annuelle du nombre de jeunes domiciliés en Région bruxelloise pour ces années. Malgré le fait qu'il y a plus de jeunes ayant quitté l'école en 2019 qu'en 2014, il y a une baisse du nombre de jeunes venus s'inscrire chez Actiris. Nous pouvons dès lors quali-

fier la baisse du nombre d'inscriptions des sortants de l'école de significative pour cette période.

L'adaptation de la législation fédérale en matière d'allocations d'insertion a probablement eu aussi un effet sur le nombre d'inscriptions de jeunes qui ont quitté l'école. Cette dernière est entrée en vigueur en 2012 et entraîne une prolongation de la durée moyenne du stage d'insertion professionnelle (l'ancien stage d'attente). Nous ne pouvons pas en mesurer l'effet réel sur le nombre d'inscriptions chez Actiris.

► **Davantage d'inscriptions de sortants de l'école hautement qualifiés en raison de la crise du coronavirus**

La hausse du nombre de sortants de l'école inscrits en 2020 s'explique principalement par une augmentation dans la catégorie des hautement qualifiés.

Tableau 2 : Évolution du nombre de jeunes sortants de l'école inscrits par niveau d'études (2019 et 2020)

	Faible	Moyen	Élevé	Étranger sans équivalence	Total
2019	999	2.123	1.658	643	5.423
2020	825	1.948	2.083	726	5.582
<i>Variation (N)</i>	-174	-175	425	83	159
<i>Variation (%)</i>	-21,1%	-9,0%	20,4%	11,4%	2,8%

Source : Actiris, calculs view.brussels

Par rapport à 2019, on observe une hausse de 20,4% du nombre de sortants de l'école inscrits qui ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur. En revanche, on note une baisse du nombre de faiblement qualifiés (- 21,1%) et de moyennement qualifiés (- 9,0%), alors que le nombre de sortants de l'école ayant un diplôme étranger sans équivalence a également augmenté (+ 11,4%).

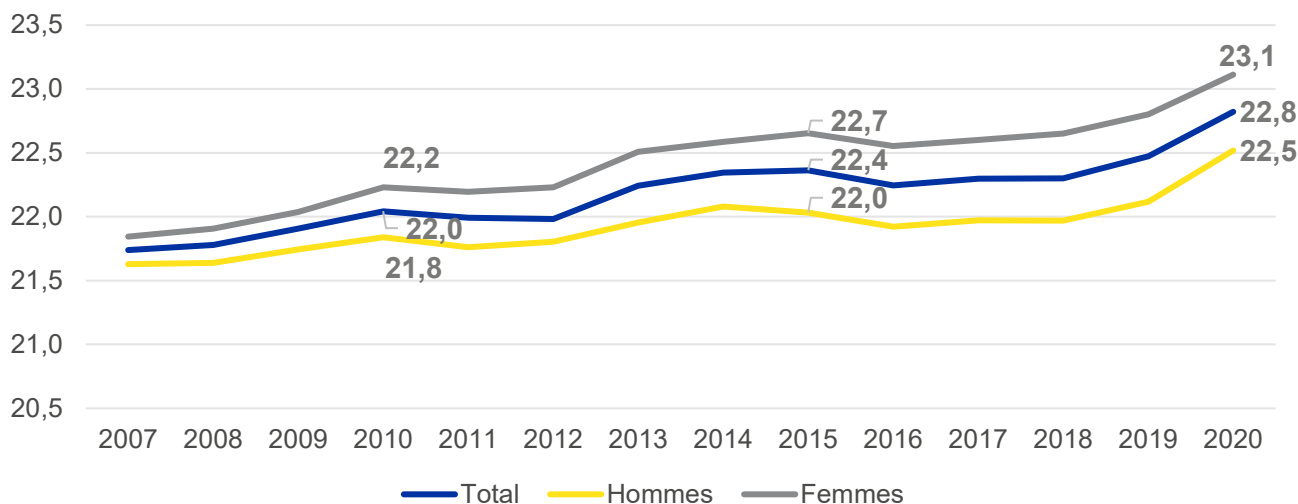
Cela s'explique en partie du fait que les faiblement et les moyennement qualifiés ont, en 2020, plus souvent choisi de prolonger leurs études et d'entamer un enseignement supérieur et d'ainsi reporter leur entrée sur le marché du travail.

Une autre explication possible est que le contexte des mesures sanitaires a moins incité les jeunes à

s'inscrire chez Actiris. Les services étaient davantage organisés en ligne (les antennes ont parfois été fermées durant certaines périodes et il fallait prendre rendez-vous) et une partie des jeunes (surtout dans

le groupe des faiblement qualifiés) a un accès limité à internet ou possède des aptitudes informatiques restreintes⁶.

Figure 3 : Évolution de l'âge moyen des jeunes ayant quitté l'école selon le sexe (2007-2020)



Source : Actiris, calculs view.brussels

L'âge moyen auquel s'inscrivent pour la première fois chez Actiris les jeunes ayant quitté l'école est en hausse. **En 2007, l'âge moyen était de 21 ans et 8 mois. En 2020, il est passé à 22 ans et 8 mois.**

Pour rappel, cette analyse tient uniquement compte des jeunes âgés de moins de 30 ans qui sont venus s'inscrire comme demandeurs d'emploi chez Actiris après leurs études.

Les femmes s'inscrivent en moyenne à un âge plus avancé que les hommes (à 23 ans et 1 mois pour les femmes contre 22 ans et 5 mois pour les hommes). C'est indissociablement lié au niveau d'études qui est, comme observé précédemment, plus élevé chez les femmes. La différence entre l'âge moyen de fin d'études des hommes et celui des femmes s'est également accentuée ; elle est passée d'environ 2 mois en 2007 à 7 mois en 2020. Tant les hommes que les femmes ont, en 2020, étudié plus longtemps en

moyenne que 13 ans auparavant, bien que la hausse soit plus marquée chez les femmes (d'un âge moyen de 21 ans et 8 mois à 23 ans et 1 mois).

L'une des principales explications à la hausse de l'âge moyen auquel les jeunes terminent leurs études réside dans le fait qu'ils étudient plus longtemps et entament aussi plus souvent des études supérieures. L'instauration des accords de Bologne au cours de l'année académique 2004-2005 en Belgique, a entraîné un allongement de la durée des études pour de nombreux domaines d'études. Le système bachelier-master a été introduit et quelques nouvelles formations master sont passées d'une année académique à 120 crédits d'heures (deux années académiques). Etant donné que les femmes suivent plus souvent des études supérieures que les hommes, l'âge moyen de fin d'étude des femmes a dès lors davantage augmenté que celui des hommes.

6 Selon Statbel (2022), 32% des jeunes en Belgique entre 16 et 24 ans possèdent des compétences numériques faibles, très faibles voire n'ont aucune compétence. 1% de ce groupe n'a pas d'accès à Internet à la maison.

« La situation du marché du travail instable, avec peu de postes vacants sur la période juin-septembre 2020, a incité certains jeunes à étudier plus longtemps »

► Impact de la crise du coronavirus sur l'âge moyen d'obtention du diplôme

Pendant la crise du coronavirus, l'âge moyen de fin d'études n'a cessé d'augmenter, et ce de manière plus marquée que les années précédentes. C'est la situation du marché du travail instable, avec peu de postes vacants sur la période juin-septembre 2020 (date d'obtention des diplômes), qui a incité certains jeunes à étudier plus longtemps et à reporter leur première entrée sur le marché du travail.

Par rapport aux sortants de 2019, on observe une diminution notable du nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans la tranche d'âge 18-20 ans, malgré une augmentation du nombre total d'inscriptions. L'augmentation touche plus particulièrement le groupe des sortants de l'école âgés de 23 à 26 ans et, dans une moindre mesure, le groupe des 26 à 29 ans. Ce groupe se compose principalement de

jeunes hautement qualifiés qui ont déjà obtenu un bachelier ou un master.

Cette évolution est un indicateur important qui montre qu'en 2020, les jeunes de moins de 20 ans ont plus souvent choisi de prolonger leurs études, ce qui est moins le cas pour le groupe des jeunes de plus de 23 ans. Cela explique donc l'augmentation encore plus prononcée de l'âge moyen de fin d'études pour les jeunes quittant l'école en 2020.

Si la crise du coronavirus a eu un effet négatif sur les perspectives d'emploi des jeunes en fin de scolarité, elle a probablement eu un effet positif sur le fait que les jeunes ont été plus nombreux à poursuivre leurs études. L'analyse montre également que ce sont des **personnes peu ou moyennement qualifiées**, qui se situent dans la tranche d'âge 18-20 ans, qui **ont décidé de prolonger leurs études**. Étant donné que le marché de l'emploi bruxellois connaît une demande importante de profils hautement qualifiés et que les taux de sortie vers l'emploi sont plus élevés pour les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (voir section 3.2), il s'agirait d'un **effet positif possible de la crise du coronavirus à long terme**, pour autant que ces jeunes réussissent leurs études.

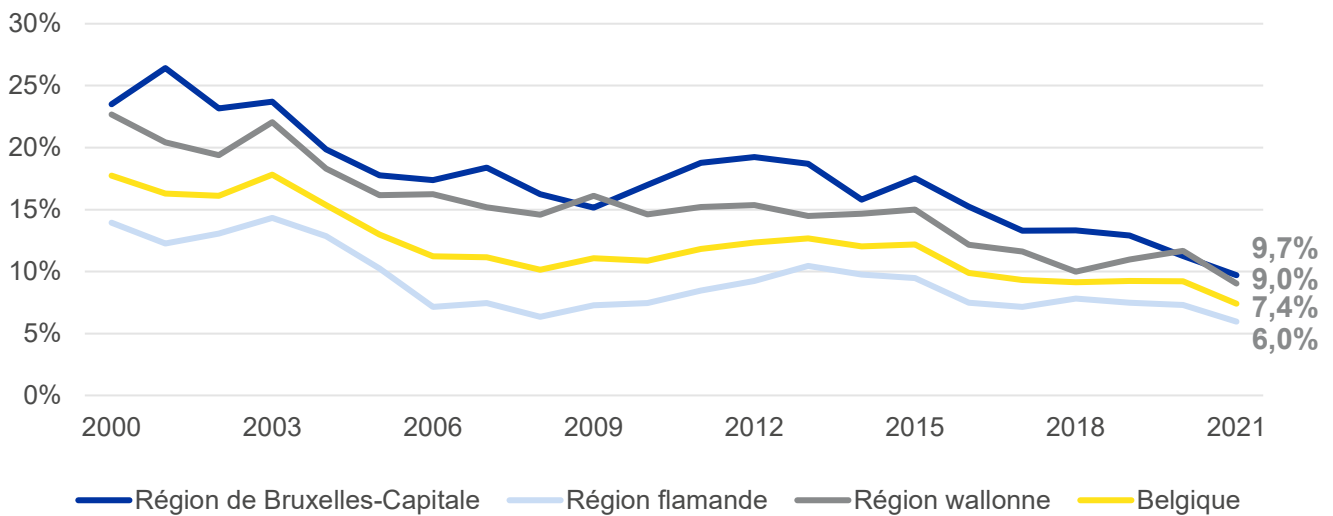
2.3 Évolution du taux de NEET et du décrochage scolaire

Le terme NEET⁷ (Neither in Employment nor in Education and Training) est utilisé pour décrire des jeunes qui ne sont ni à l'emploi, ni aux études, ni en formation. Ce terme englobe donc aussi bien les jeunes demandeurs d'emploi (c'est-à-dire ceux qui

recherchent activement un emploi) que les jeunes dans d'autres situations, en particulier ceux qui décrochent de l'enseignement et abandonnent le marché du travail.

7 « The indicator on young people neither in employment nor in education and training (NEET) corresponds to the percentage of the population of a given age group and sex who is not employed and not involved in further education or training. The numerator of the indicator refers to persons who meet the following two conditions: (a) they are not employed (i.e. unemployed or inactive according to the International Labour Organisation definition) and (b) they have not received any education or training in the four weeks preceding the survey. The denominator in the total population consists of the same age group and sex, excluding the respondents who have not answered the question 'participation in regular (formal) education and training. » Glossary Eurostat : Young people neither in employment nor in education and training (NEET).

Figure 4 : Évolution du taux de NEET (15 à 24 ans) par Région (2000 – 2021)



Source : Statbel, calculs view.brussels

En 2021, le taux de NEET à Bruxelles et dans les autres régions de Belgique continue à baisser. À Bruxelles, la proportion est passée pour la première fois en dessous des 10%. Alors qu'en 2016, 15,2% des jeunes entre 15 et 24 ans pouvaient encore être qualifiés de NEET à Bruxelles, ils ne sont plus que 9,7% en 2021⁸.

La baisse de ce chiffre peut d'une part s'expliquer par l'amélioration de la situation du marché du travail jusqu'en mars 2020 et à partir du second semestre 2021, ce qui offre de meilleures opportunités sur le marché du travail aux jeunes. D'autre part, nous ob-

servons un niveau de formation plus élevé chez les jeunes. Un plus grand nombre de jeunes suivent un enseignement ou une formation. Comme mentionné précédemment, la crise du coronavirus a été un catalyseur supplémentaire pour inciter certains jeunes à prolonger leurs études. **Le décrochage scolaire a continué à baisser en Belgique et à Bruxelles, ce qui explique la baisse des chiffres des NEET.** Le nombre de décrochage scolaire à Bruxelles a baissé et est passé à 9,1% en 2021, alors qu'en 2016, 14,8% des jeunes quittaient l'enseignement secondaire sans diplôme⁹.

⁸ Statbel (2022), NEET, consulté le 25/04/2022.

⁹ Décrochage scolaire (définition Statbel) : « Le pourcentage de personnes âgées de 18 à 24 ans n'ayant pas obtenu de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur et ne suivant plus, sous quelque forme que ce soit, d'enseignement ou de formation.



1/2

des jeunes inscrits en 2019 ont
trouvé un emploi dans les 12 mois
suivant leur inscription chez Actiris



Sortie vers l'emploi

Dans cette partie, nous expliquons les résultats du suivi longitudinal sur 12 mois des jeunes qui se sont inscrits chez Actiris à l'issue de leurs études. Nous examinons les taux de sortie de ces jeunes chômeurs au cours de cette période. Pour rappel, afin de calculer le taux de sortie selon le niveau d'études (3.2), l'orientation en enseignement secondaire su-

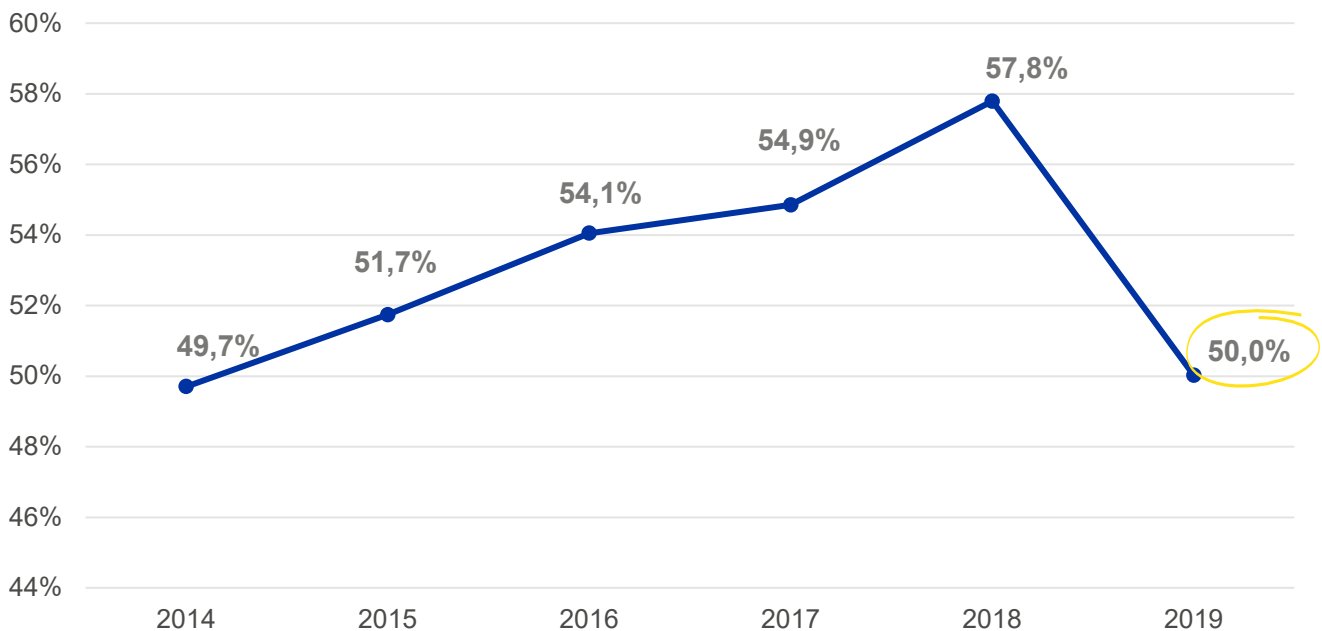
périeur (3.4) et le domaine d'études (3.5), nous regroupons les données de 2017 et 2018. Ceci, afin d'analyser un plus grand nombre de jeunes par niveau et domaine d'études et ainsi accroître la fiabilité des résultats. Dans la partie 3.1, nous donnons d'abord l'évolution des taux de sortie vers l'emploi sur une période de 10 ans.

3.1 Taux de sortie vers l'emploi par an

La moitié des jeunes inscrits travaillaient dans les 12 mois (pour une durée minimale de 1 mois) après leur inscription chez Actiris en 2019. Ceci représente une diminution d'environ 8 points de pourcentage

par rapport à la cohorte 2018. Cela s'explique par la crise du coronavirus et le ralentissement économique qui a débuté au premier trimestre 2020.

Figure 5 : Évolution du taux de sortie vers l'emploi -minimum 1 mois- (2014-2019)



Source : Actiris, calculs view.brussels

Entre les cohortes de 2014 et 2018, le taux de sortie est passé d'environ 50% à presque 58%. Cette hausse du taux de sortie vers l'emploi reflète une conjoncture économique favorable offrant des opportunités aux

jeunes diplômés, mais est aussi le résultat des mesures d'aide à l'embauche et des efforts consentis par Actiris dans le cadre de la garantie jeunes par exemple. La garantie jeunes a été instaurée en 2014

« Alors que le taux de sortie vers l'emploi était en augmentation depuis 2014, une diminution est observée depuis le premier trimestre 2020 suite à la crise Covid-19 »

et permet de proposer une formation, un stage ou un emploi à toute personne de 25 ans ou moins, et ce, dans les six mois qui suivent son inscription¹⁰.

Les jeunes sortant de l'école de la cohorte 2019 bénéficiaient, au cours de la première période d'évaluation, de ce climat favorable. L'évaluation se caractérise par une rupture de cette conjoncture économique favorable avec l'émergence de la crise du coronavirus dès le premier trimestre 2020. Ceci peut expliquer la baisse importante du taux de sortie.

Considérant cette fois le taux de sortie vers l'emploi pour une période minimale d'un jour de travail (au

lieu de 1 mois), nous arrivons à un taux de sortie de 58,1% pour les jeunes qui se sont inscrits en 2019 chez Actiris. Le nombre de jeunes ayant quitté l'école et ayant acquis une expérience professionnelle passe donc pour 2019 de 50,0% à 58,1% si nous considérons le taux de sortie de minimum 1 jour.

Le taux de sortie positive donne le pourcentage des jeunes qui débutent ou reprennent un emploi, une formation professionnelle, des études ou un stage pour une période de minimum 1 mois dans les 12 mois qui suivent l'inscription chez Actiris. En 2019, il s'agit de 6 jeunes sur 10 (63,7%), soit une baisse par rapport à l'année précédente 2018 (72,1%) qui rompt la tendance à la hausse depuis 2014. Une partie des jeunes qui n'ont pas trouvé un emploi dans l'année a donc acquis une autre expérience professionnelle pertinente sous la forme d'une formation professionnelle, d'études ou d'un stage.

3.2 Taux de sortie vers l'emploi selon le niveau d'études

Pour le niveau d'études, nous faisons une différence entre les catégories « faiblement qualifiés », « secondaire supérieur », « bachelier » et « master ». Les faiblement qualifiés sont les jeunes ayant terminé l'école et ayant obtenu au maximum un diplôme du secondaire du 2^e degré.

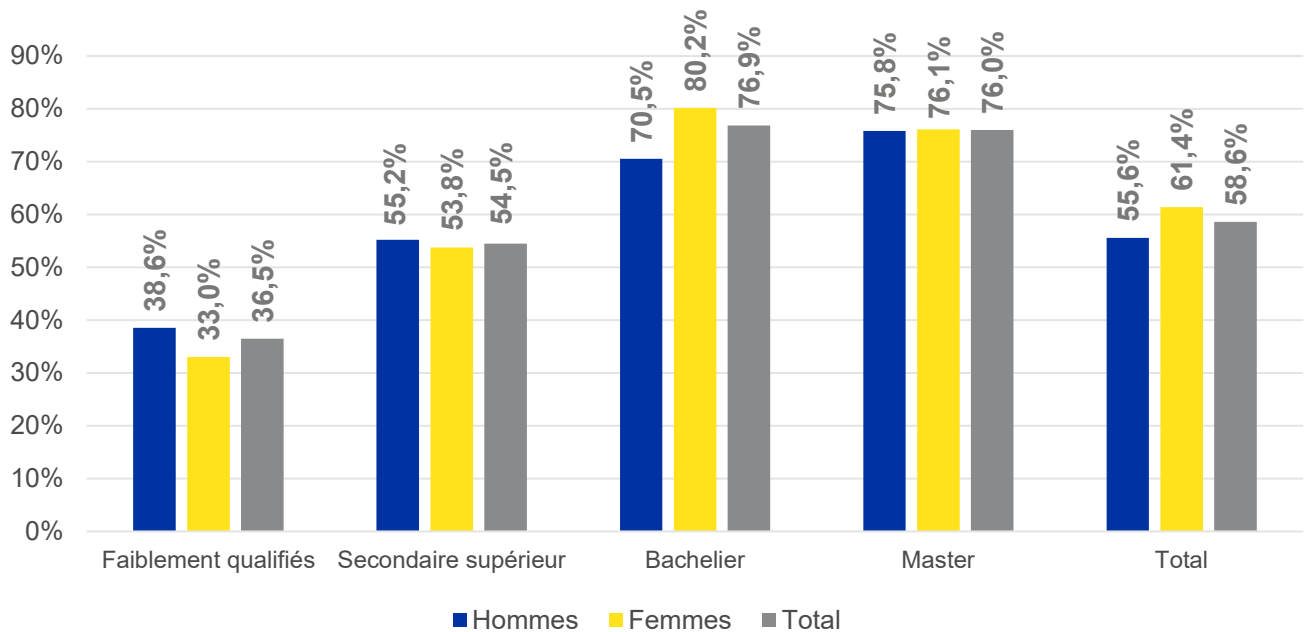
Nous déduisons du tableau ci-dessous que le niveau d'études est un facteur important dans la réussite de l'insertion professionnelle des jeunes. La probabilité de sortir du chômage et la vitesse de transition entre la formation et l'emploi diffèrent selon le niveau d'études du jeune qui sort de l'école. Concrètement, nous constatons qu'un

peu plus d'un tiers des jeunes ne disposant pas de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur est parvenu à s'insérer sur le marché du travail après un an. Parmi le groupe des jeunes qui ont obtenu un diplôme de bachelier ou de master, trois sur quatre travaillent dans les 12 mois après l'inscription.

Comme expliqué dans la méthodologie, nous prenons la cohorte 2017-2018 pour l'analyse de cette partie, vu le caractère exceptionnel des chiffres de la cohorte 2019.

¹⁰ En 2019, la garantie jeunes a été élargie à toute personne venant s'inscrire pour la première fois chez Actiris.

Figure 6 : Sortie vers l'emploi de minimum 1 mois en fonction du niveau d'études et du sexe (2017-2018)



Source : Actiris, calculs view.brussels

Parmi les jeunes sortant de l'école, **une plus grande proportion de femmes (61,4%) que d'hommes (55,6%) s'insèrent sur le marché du travail dans les 12 mois qui suivent l'inscription.** Ce constat ne s'applique pas aux différents niveaux d'études. Parmi les jeunes qui ont obtenu au maximum un diplôme du secondaire, les hommes trouvent un peu plus souvent un emploi dans la période de 12 mois que les femmes.

Chez les jeunes qui ont obtenu un diplôme de bachelier, nous voyons toutefois une différence plus prononcée entre les hommes et les femmes, ces dernières trouvant plus rapidement un emploi. Ceci est en lien avec la filière d'études suivie. **Les femmes se sont plus souvent inscrites dans des études dans les soins de santé et l'enseignement, qui affichent également des taux de**

sortie vers l'emploi plus élevés. Pour les études paramédicales par exemple, 194 femmes possédant ce diplôme se sont inscrites chez Actiris contre 68 hommes. Si nous ne prenons en compte que les formations de bachelier, nous arrivons à 102 femmes contre 13 hommes. Également dans les études de bachelier en travail social et aide aux personnes, un domaine d'études affichant un taux de sortie élevé, nous constatons que les femmes (149) sont plus nombreuses à s'inscrire que les hommes (40). Par ailleurs, pour une qualification de niveau bachelier dans l'enseignement, il y a 194 femmes inscrites contre 35 hommes. Dans les études artistiques, un domaine d'études à faible taux de sortie vers l'emploi, on dénombre 214 femmes contre 155 hommes. Nous examinerons plus en détail les taux de sortie par domaine d'études dans le rapport.

3.3 Impact de la crise du coronavirus sur la sortie vers l'emploi

Dans cette partie, nous examinons plus spécifiquement l'impact de la crise du coronavirus sur le taux de sortie vers l'emploi pour les sortants de l'école qui sont venus s'inscrire chez Actiris entre juillet et octobre 2020. Étant donné que les données sur le taux de sortie vers l'emploi au cours d'une période

de référence de 1 an ne sont pas encore disponibles, nous regardons le taux de sortie vers l'emploi au cours d'une période de 6 mois après l'inscription et nous comparons ce taux de sortie avec les cohortes des 4 années précédentes.

Tableau 3 : Taux de sortie vers l'emploi (minimum 1 mois) après 6 mois (2020) et variation depuis 2016 en points de pourcentage (pp)

Niveau d'études	Sortie en 2020	Var. 2019-2020 en pp	Var 2018-2020 en pp	Var. 2017-2020 en pp	var 2016-2020 en pp
Faible	19,4%	-5,8	-5,6	-2,7	-0,5
Moyen	32,1%	-3,6	-9,1	-5,5	-4,7
Élevé	54,6%	-3,0	-6,2	-6,2	-6,2
Études à l'étranger sans équivalence	24,2%	-1,4	-8,1	-2,3	2,3
Total final	37,6%	-1,7	-5,6	-3,1	-2,1

Source : Actiris, calculs view.brussels

Le taux de sortie vers l'emploi après 6 mois pour la cohorte 2020 est significativement plus élevé pour les hautement qualifiés (54,6%) que pour les moyennement qualifiés (32,1%), les sortants de l'école avec un diplôme étranger sans équivalence (24,2%) et les sortants de l'école faiblement qualifiés (19,4%).

On observe une baisse claire des taux de sortie vers l'emploi dans une période de 6 mois après l'inscription. Le taux de sortie vers l'emploi après 6 mois pour la cohorte des sortants de l'école venus s'inscrire en 2020 s'élève à 37,6%, alors qu'il était de 39,3% pour ceux venus s'inscrire en 2019 (-1,7 pp), en 2018 de

43,2% (-5,6 pp), en 2017 de 40,7% (-3,1 pp) et en 2016 de 39,7% (-2,1 pp)).

Le taux de sortie vers l'emploi après 6 mois est plus faible pour la cohorte 2019 que celui des années précédentes. Les jeunes sortants de l'école venus s'inscrire entre juillet et octobre 2019 ont déjà ressenti les effets de la crise du coronavirus au premier trimestre 2020, avant même que les mesures sanitaires strictes avec confinement ne soient mises en place fin mars 2020¹¹. Le produit intérieur brut (PIB) de la Belgique a diminué au premier trimestre 2020 par rapport au quatrième trimestre 2019. Cette baisse du PIB est la conséquence économique du

¹¹ La période de six mois après l'inscription concerne les sortants de la cohorte 2019 qui entrent sur le marché du travail entre juillet 2019 et mars 2020.

début de la crise Covid-19 en Chine, avec un impact évident sur l'économie mondiale et donc aussi sur l'économie belge. Au cours du premier trimestre de 2020, le nombre de postes vacants en Belgique a baissé¹². Parallèlement, les données d'Actiris indiquent une baisse des sorties vers l'emploi, au niveau de l'ensemble des demandeurs d'emploi, dès le premier trimestre 2020.

Cette baisse s'observe pour tous les niveaux d'études. L'impact est similaire pour tous les niveaux d'études, mais est un peu plus élevé pour les moyennement et hautement qualifiés que pour les

faiblement qualifiés et les sortants de l'école avec un diplôme étranger sans équivalence. Les différences sont toutefois trop faibles pour conclure que les sortants de l'école moyennement et hautement qualifiés ont été plus touchés par la crise du coronavirus.

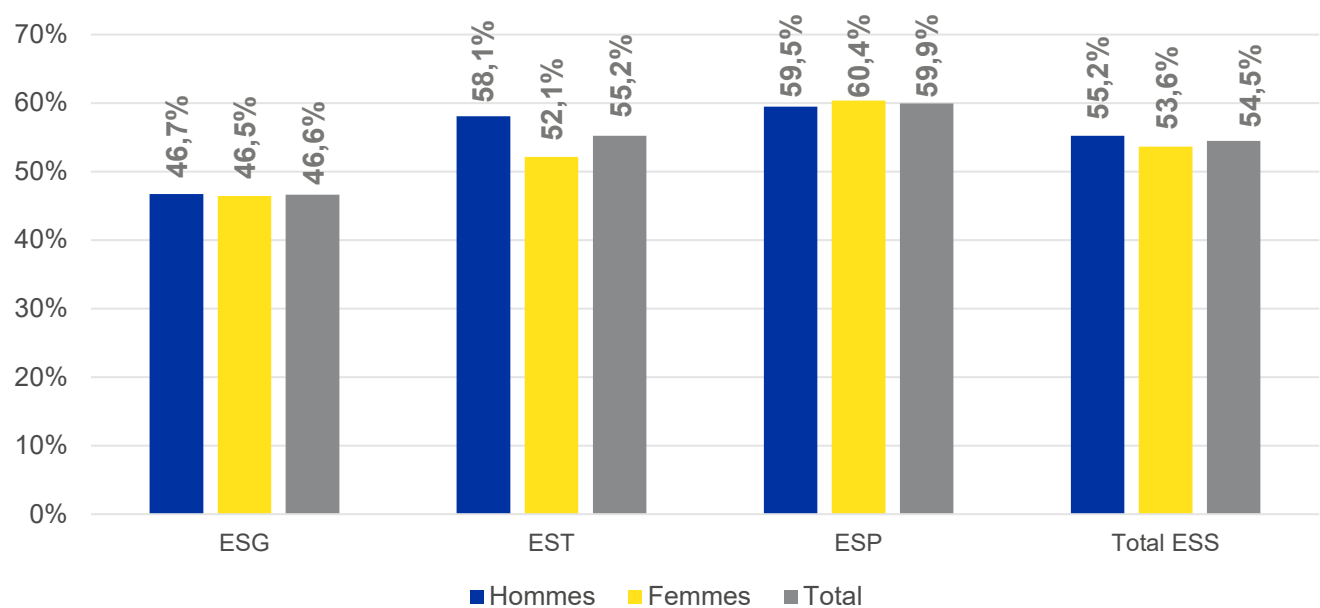
Comme annoncé dans la partie 2.2, nous constatons que les faiblement qualifiés sont moins souvent venus s'inscrire chez Actiris en 2020, contrairement aux hautement qualifiés. De ce fait, l'effet sur le taux de sortie vers l'emploi pour le groupe des sortants de l'école faiblement qualifiés en 2020 est probablement sous-évalué.

3.4 Taux de sortie vers l'emploi selon l'orientation dans l'enseignement secondaire supérieur

Dans la figure ci-dessous, le taux de sortie vers l'emploi est affiché par orientation dans l'enseignement secondaire supérieur. Il s'agit des jeunes qui se sont inscrits pour la première fois chez Actiris et

qui étaient en possession d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur comme plus haut diplôme obtenu.

Figure 7 : Taux de sortie vers l'emploi selon l'orientation dans l'enseignement secondaire supérieur et le sexe (2017-2018)



Source : Actiris, calculs view.brussels

¹² Statbel (2022), [Emplois vacants](#).

Nous observons que les taux de sortie vers l'emploi pour l'enseignement professionnel (59,9%) et pour l'enseignement technique (55,2%) sont relativement proches. On note en revanche un plus faible taux de sortie pour l'enseignement secondaire général (46,6%). Cette différence s'explique par le fait que les formations dans l'enseignement professionnel et technique répondent davantage aux compétences professionnelles spécifiques qui sont demandées sur le marché du travail que l'enseignement général.

Une formation dans l'enseignement général prépare bien à l'enseignement supérieur, mais présente des

taux de sortie vers l'emploi moins élevés s'il s'agit du plus haut diplôme obtenu.

Globalement, les différences entre les taux de sortie entre hommes et femmes sont relativement faibles pour l'enseignement secondaire supérieur. Le taux de sortie après l'enseignement professionnel des femmes (60,4%) est légèrement supérieur à celui des hommes (59,5%). Pour l'enseignement technique, c'est l'inverse (52,1% contre 58,1%). Dans l'enseignement général, les taux de sortie sont presque équivalents (46,5% contre 46,7%).

3.5 Analyse des taux de sortie vers l'emploi selon le domaine de formation

Dans cette partie, nous considérons les taux de sortie par domaine d'études dans l'enseignement secondaire supérieur et pour les formations de bachelier

et de master. De cette manière, nous vérifions quels diplômes donnent plus rapidement accès au marché du travail bruxellois.

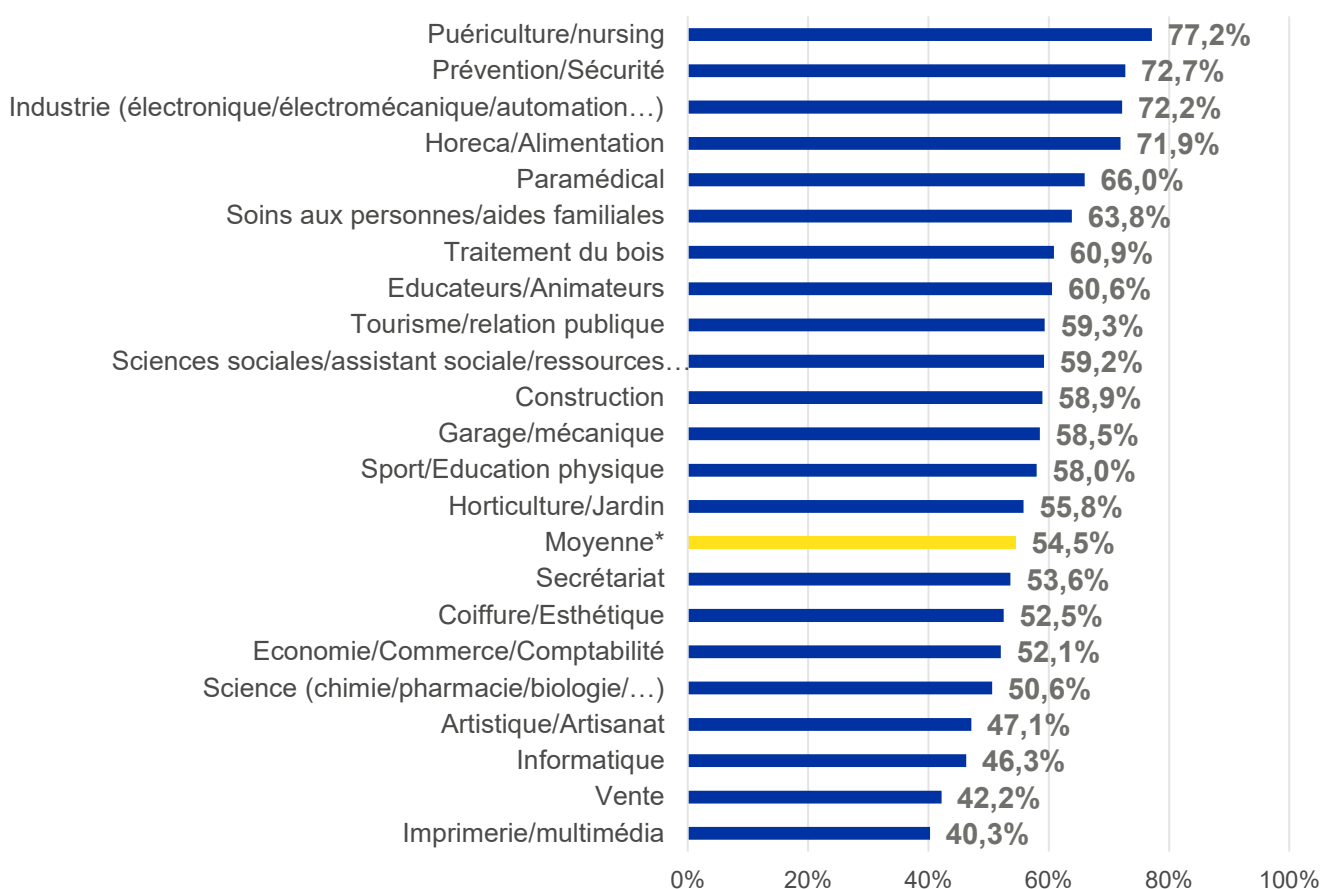


3.5.1 Enseignement secondaire supérieur

Dans cette partie de l'analyse, nous comparons les taux de sortie vers l'emploi par domaine d'études dans l'enseignement secondaire supérieur. Nous considérons ici les orientations dans l'enseignement technique et professionnel. Nous laissons l'enseignement secondaire général de côté. Nous tenons

uniquement compte des orientations pour lesquelles au moins 30 jeunes ont déclaré à Actiris en être diplômés, afin d'accroître la fiabilité des résultats. Les domaines les plus étudiés sont l'économie/le commerce/la comptabilité (390 sortants), le secrétariat (343 jeunes) et l'Artistique/Artisanat (225 jeunes).

Figure 8 : Taux de sortie vers l'emploi selon le domaine d'études dans l'enseignement secondaire supérieur (2017-2018)



Source : Actiris, calculs view.brussels

* C'est le taux de sortie moyen pour tous les domaines d'études de l'enseignement secondaire supérieur, général compris.

Dans le cas de l'enseignement professionnel, les études de **puériculture/nursing** offrent presque deux fois plus de chances de sortir du chômage après un an que les études dans le domaine de l'**Imprimerie/multimédia**. La **Prévention/Sécurité, industrie** (électronique/électromécanique/automation...), **horeca/alimentation, orientations paramédical,**

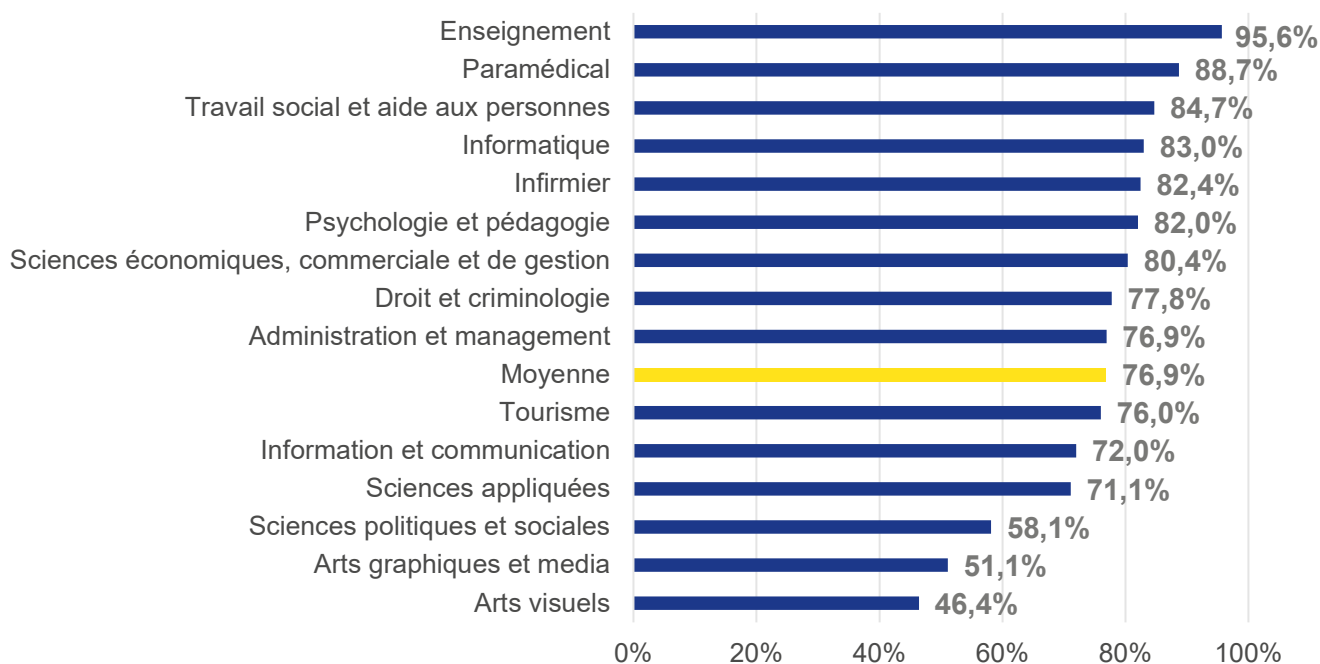
traitement du bois et soins aux personnes/aides familiales affichent des taux de sortie élevés, de plus de 60%. L'imprimerie/multimédia affiche le score le plus faible (40,3%) et est suivi par la vente où 4 jeunes sur 10 travaillent dans l'année qui suit l'inscription.

3.5.2 Diplômes de bachelier

Pour les formations de bachelier, nous faisons également une liste des taux de sortie vers l'emploi. Nous considérons uniquement les formations de bachelier qui regroupent minimum 30 jeunes diplômés qui se sont inscrits chez Actiris comme chercheurs d'emploi. Les principaux domaines d'études pour

cette analyse sont l'enseignement (229 étudiants diplômés), les sciences économiques, commerciale et de gestion (209 jeunes) et le travail social et aide aux personnes (189). Le taux de sortie moyen pour les jeunes possédant un diplôme de bachelier est de 76,9%.

Figure 9 : Taux de sortie vers l'emploi selon le domaine d'études dans les formations de bachelier (2017-2018)



Source : Actiris, calculs view.brussels

La chance d'intégrer le marché du travail dans l'année est deux fois plus élevée pour les jeunes possédant un diplôme de bachelier dans l'enseignement que pour les étudiants qui ont obtenu un diplôme dans les arts visuels.

Les études de bachelier dans l'enseignement connaissent un taux de sortie très élevé, soit 95,6%. Tout comme pour l'enseignement secondaire, les études dans les soins et le travail social obtiennent un score très élevé. Les orientations **« paramédical » (88,7%) et « travail social et aide aux personnes » (84,7%) figurent à la deuxième**

et à la troisième place. Les soins infirmiers et les formations en psychologie et pédagogie, deux domaines qui relèvent aussi en partie ou totalement du domaine des soins et du travail social, affichent un taux de sortie vers l'emploi moyen de 82%. A côté des orientations dans les soins et le travail social, « l'informatique » et les orientations en « sciences économiques, commerciales et de gestion » affichent un taux de sortie élevé au-dessus des 80%.

Le « Droit et criminologie » (77,8%) et l'« administration et management » (76,9%) arrivent juste au-dessus de la moyenne. Le « tourisme », l'« infor-

mation et la communication » et les « sciences appliquées » arrivent juste en dessous de la moyenne, mais affichent des taux de sortie élevés de l'ordre de 70%. Les orientations artistiques obtiennent de moins bons résultats avec les « arts visuels » (46,4%)

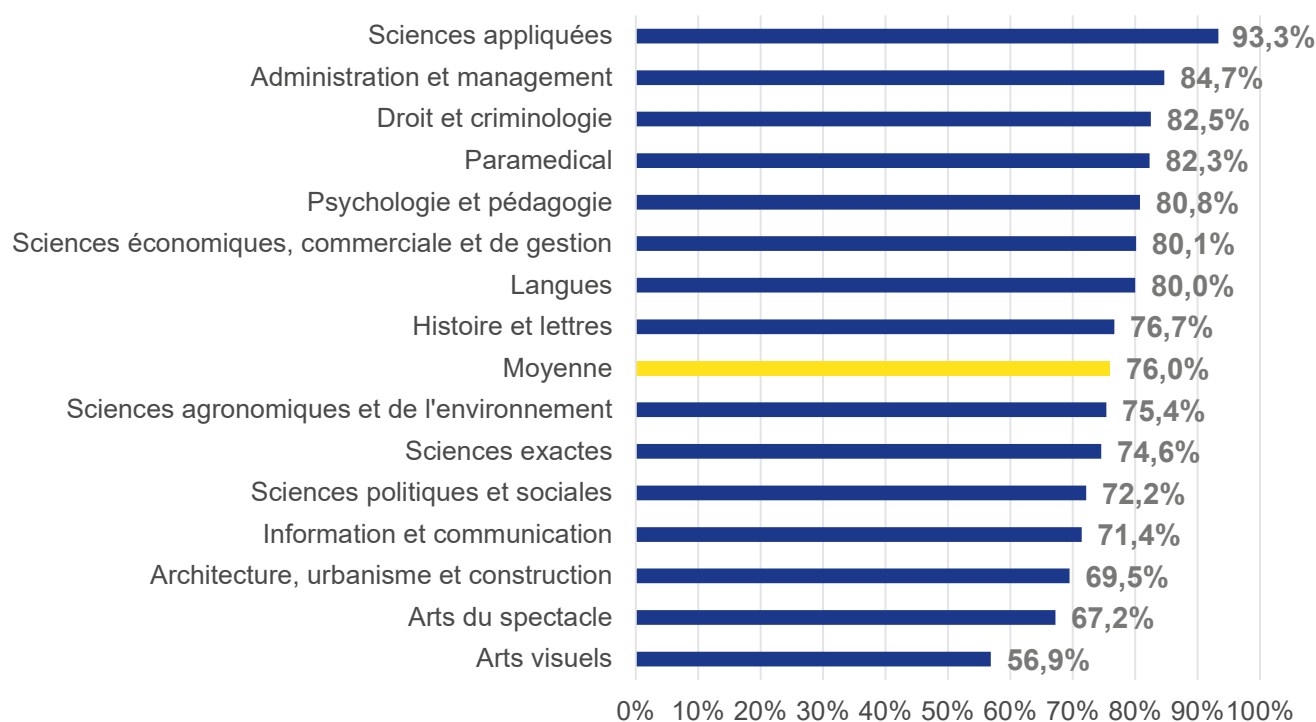
3.5.3 Diplômes de master

Le graphique ci-dessous reprend les taux de sortie vers l'emploi des masters pour lesquels 30 diplômés minimum sont venus s'inscrire chez Actiris comme demandeurs d'emploi. Les plus grands domaines d'études de niveau master chez les jeunes bruxellois inscrits chez Actiris sont l'information et communi-

qui se situent juste en dessous des 50% et les « arts graphiques et médias », juste au-dessus (51,5%). Le domaine des sciences politiques et sociales n'affiche pas non plus un résultat très élevé (58,1%).

tion (252 jeunes), les sciences politiques et sociales (151 jeunes) et les orientations paramédicales (147 jeunes). Le taux de sortie moyen pour les jeunes diplômés ayant obtenu un diplôme de master s'élève à 76,0%.

Figure 10 : Taux de sortie vers l'emploi selon le domaine d'études dans les formations de master (2017-2018)



Source : Actiris, calculs view.brussels

Les formations de **master dans le domaine des « sciences appliquées »**, dont relèvent par exemple les études d'ingénieur ; affichent un **taux de sortie très élevé de 93,3% dans l'année**. Viennent ensuite les formations en **« administration et management » (84,7%)** et en **« droit et**

criminologie » (82,5%). Tout comme pour l'enseignement secondaire et pour les formations de bachelier, les jeunes diplômés possédant un diplôme dans les domaines des soins de santé et du travail social affichent des taux de sortie vers l'emploi élevés. Les formations de master dans le paramédical ob-

tiennent le résultat le plus élevé. 82,3% des diplômés de cette formation sont actifs sur le marché du travail dans l'année pour minimum 1 mois. Par ailleurs, les études en « psychologie » et en « pédagogie », qui relèvent en partie du domaine des soins et du travail social, se situent au-dessus de la moyenne (80,8%). Les orientations en « sciences commerciales et économiques » (80,1%), « langues » (80,0%) et « histoire et lettres » (76,7%) affichent de bons taux et sont au-dessus de la moyenne.

Comme pour les autres niveaux d'études, nous constatons également que les **formations artistiques affichent des taux de sortie plus faibles**. Les formations de master dans les « arts scéniques » ont un taux de sortie de 67,2% et celles dans les « arts visuels » de 56,9%.

A noter que pour une grande partie des domaines d'études, un diplôme de master donne des taux de sortie vers l'emploi plus élevés qu'un diplôme de bachelier. Nous devons toutefois être prudents dans cette comparaison. Un bachelier peut préparer à une formation de master ou ne pas avoir de rapport avec une formation de master.

Les formations de bachelier qui peuvent être complétées par un niveau de master affichent généralement des taux de sortie plus faibles que les formations de master. Il s'agit de formations aca-

démiques dans les domaines des « sciences appliquées », des « sciences politiques et sociales » et des « arts visuels ». Il s'agit ici aussi du « droit et de la criminologie », bien que le taux de sortie des formations en bachelier est ici aussi plus élevé que la moyenne. L'existence de formations professionnelles en bachelier dans ce domaine pour lesquelles il n'existe pas de formation spécifique de master, peut expliquer ce taux de sortie plus élevé.

L'inverse, soit un taux de sortie plus élevé pour des études de bachelier que pour un master, est vrai pour trois des domaines d'études analysés. Il s'agit de la « psychologie » et de la « pédagogie », des « sciences économiques et commerciales » et du « management » ainsi que de l'« information et de la communication ». Il existe dès lors un certain nombre de formations de bachelier dans ces domaines pour lesquelles il n'existe pas de formation spécifique au niveau master.

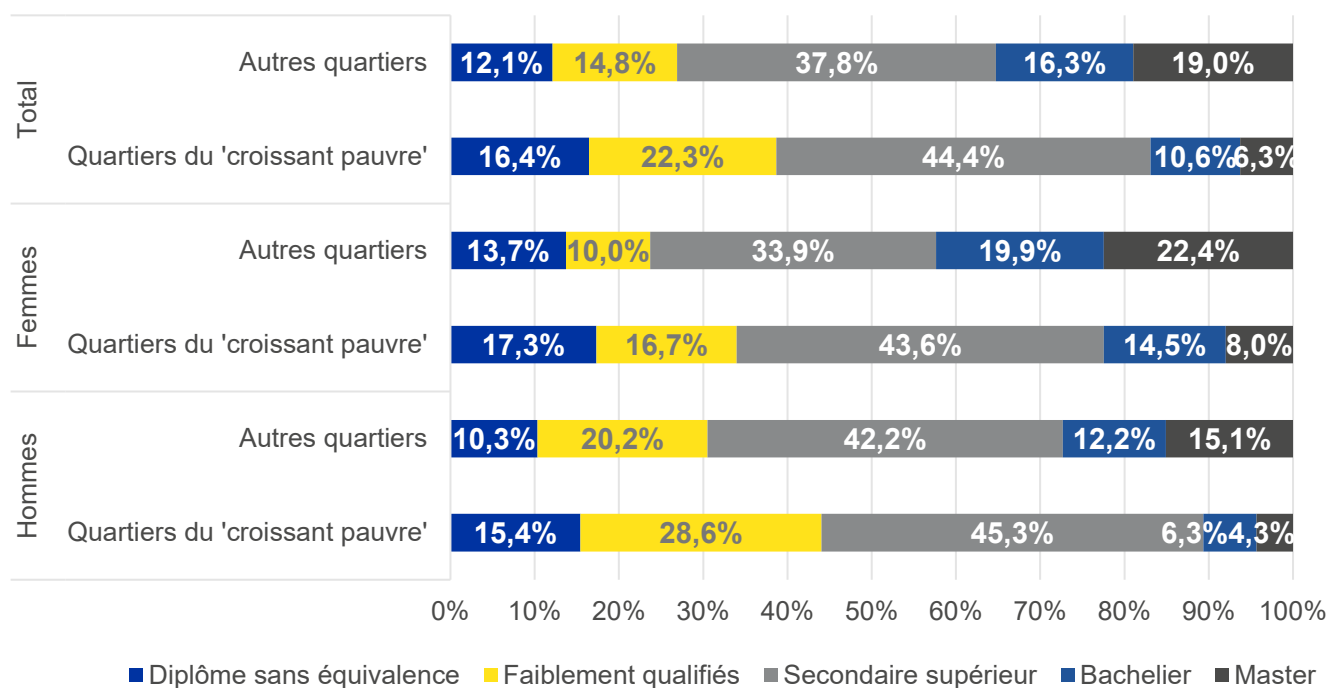
Nous constatons également que le taux de sortie moyen est légèrement supérieur pour les études de bachelier par rapport aux études de master. Les taux de sortie élevés pour certains domaines d'études spécifiques au niveau bachelier, comme le domaine de l'« enseignement » (229 jeunes diplômés avec un taux de sortie de 95,6%), constituent un facteur explicatif.

Perspective géographique

Dans cette partie, nous vérifions s'il y a des différences au niveau du quartier en ce qui concerne le niveau de formation et le taux de sortie vers l'emploi. Nous faisons une distinction entre les quartiers dits du « croissant pauvre » et les autres quartiers à Bruxelles. Cette subdivision est basée sur des caractéristiques socio-économiques et est établie en collaboration avec des partenaires, parmi lesquels l'Institut bruxellois de Statistique et d'Analyse, IBSA. De manière générale, les

quartiers du croissant pauvre connaissent davantage de précarité et le revenu familial moyen est inférieur à celui des autres quartiers à Bruxelles. Il s'agit de quartiers situés au Nord du centre dans les communes d'Anderlecht, de Schaerbeek, de Saint-Gilles, de Molenbeek Saint-Jean et de Saint-Josse-ten-Noode. Dans les quartiers du « croissant pauvre », nous constatons aussi plus de chômage et plus de personnes d'origine non belge¹³.

Figure 11 : Répartition du niveau de formation en fonction du quartier et du sexe (2017-2018)



Source : Actiris, calculs view.brussels

La figure 11 montre que le niveau de formation moyen des jeunes ayant quitté l'école des quartiers du « croissant pauvre » est inférieur à celui des jeunes des autres quartiers à Bruxelles. Pas moins de 22,3% des jeunes des quartiers susmentionnés qui quittent l'école, s'inscrivent chez Actiris sans diplôme de l'enseignement secondaire supérieur contre 14,8% dans les autres communes.

16,9% des jeunes sortant de l'école du « croissant pauvre » s'inscrivent chez Actiris avec un diplôme de bachelier ou de master, contre 35,3% dans les autres quartiers.

Le « croissant pauvre » compte par contre plus de jeunes possédant un diplôme étranger sans équivalence (+4,3 pp) et avec un diplôme de l'ensei-

13 IBSA (2019). chiffres clés par commune.



16,9%

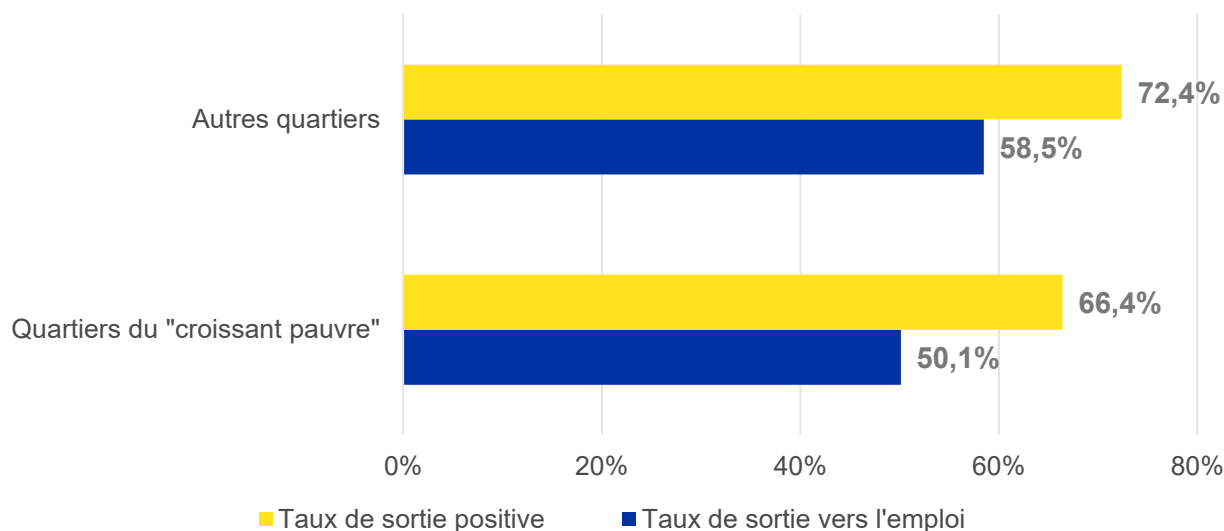
des jeunes sortant de l'école du « croissant pauvre » s'inscrivent chez Actiris avec un diplôme de bachelier ou de master, contre 35,3% dans les autres quartiers

gnement secondaire supérieur comme plus haut diplôme obtenu (+6,6 pp).

Dans la partie 2.1, nous avons déjà vu que les femmes du groupe des jeunes sortant de l'école

qui s'inscrivent chez Actiris possèdent un niveau d'études plus élevé que les hommes. Ce constat est valable aussi bien pour les quartiers du « croissant pauvre » que pour les autres quartiers.

Figure 12 : Taux de sortie selon le quartier de résidence à Bruxelles (2017-2018)



Source : Actiris, calculs view.brussels

« 1/2 des jeunes sortant de l'école du 'croissant pauvre' sont actifs sur le marché du travail après un an pendant min. un mois, alors que la proportion est d'environ 3/5 dans les autres quartiers »

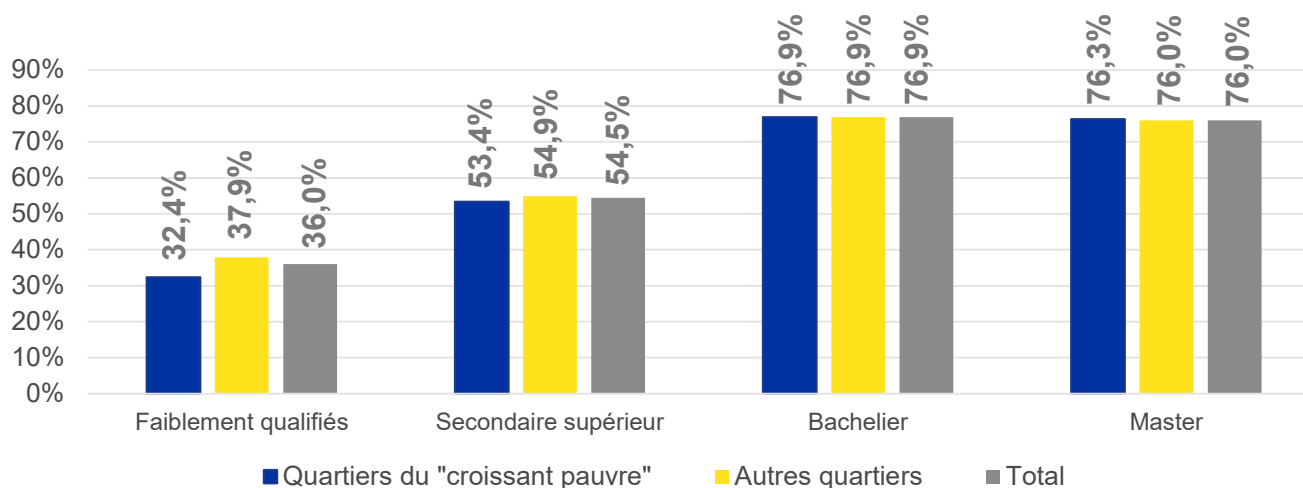
Comme le montre la figure ci-dessus, la moitié (50,1%) des jeunes des quartiers du « croissant pauvre » qui sortent de l'école parviennent à être actifs sur le marché du travail après un an pour une période minimale d'un mois, alors que la proportion est d'environ trois sur cinq dans les autres quartiers (58,5%).

Le taux de sortie positive donne le pourcentage des jeunes qui débutent ou reprennent un emploi, une

formation professionnelle, des études ou un stage pour une période de minimum 1 mois dans les 12 mois qui suivent l'inscription chez Actiris. Pour cet indicateur, on note une plus petite différence entre les quartiers (66,4% contre 72,4%). Cela s'explique par le fait que les actions d'Actiris et de ses partenaires pour activer des chômeurs ont un effet positif sur cet indicateur. Plus spécifiquement la garantie jeunes, qui offre la garantie aux jeunes de se voir proposer une formation, un stage ou un emploi dans les six mois, semble jouer un rôle importante ici.

La figure suivante montre que les différences entre les taux de sortie vers l'emploi entre quartiers bruxellois correspondent au niveau d'études des jeunes mais que ceci n'est pas la seule explication.

Figure 13 : Taux de sortie vers l'emploi selon le niveau d'études et la situation géographique à Bruxelles (2017-2018)



Source : Actiris, calculs view.brussels

En ce qui concerne l'enseignement secondaire supérieur et les moyennement qualifiés, on n'observe pas de différence significative au niveau du taux de sortie vers l'emploi pour les sortants de l'école issus des quartiers du « croissant pauvre » et ceux des autres quartiers de Bruxelles. En revanche, c'est le cas pour les personnes faiblement qualifiées. **Alors que près de 4 jeunes faiblement qualifiés sur 10 (37,9%) des autres quartiers trouvent un emploi dans l'année qui suit leur inscription chez Actiris, ils ne sont que 3 sur 10 (32,4%) chez les jeunes des quartiers du « croissant pauvre »¹⁴.** On observe une différence de 5,5 pp chez les jeunes possédant un diplôme faiblement qualifié.

Nous pouvons conclure que les différences dans les taux de sortie vers l'emploi parmi les jeunes des différents quartiers qui sortent de l'école peuvent être expliquées en grande partie, mais pas totalement, par des différences dans les niveaux d'études. Du fait que les jeunes sortant de l'école issus des quartiers du « croissant pauvre » sont plus souvent faiblement scolarisés, les taux de sortie pour les jeunes de ces quartiers sont globalement aussi plus faibles.

Par ailleurs, l'origine pourrait aussi être une variable explicative aux taux de sortie vers l'emploi plus faibles pour les jeunes du « croissant pauvre ». Comme susmentionné, les chiffres de l'IBSA montrent que les quartiers du « croissant pauvre » comptent plus d'habitants d'origine non belge. L'étude de view « Monitoring selon l'origine » (View, 2019)¹⁵ montre que ce sont surtout des chercheurs d'emploi d'origine turque, maghrébine et d'Europe orientale qui habitent plus souvent dans le « croissant pauvre » que le même groupe d'âge d'origine belge. L'étude fait apparaître que les chercheurs d'emploi d'origine non belge ayant un niveau d'études identique aux chercheurs d'emploi d'origine belge ont plus de difficultés à trouver un emploi.

Les taux de sortie plus faibles et les inégalités d'accès au marché du travail ne dépendent donc pas uniquement du niveau d'études, mais s'expliquent aussi en partie par l'origine des chercheurs d'emploi (en l'occurrence les jeunes qui sortent de l'école et qui vivent dans un quartier du « croissant pauvre »).

14 Pour calculer les taux de sortie vers l'emploi par niveau d'études, les jeunes avec un diplôme étranger sans équivalence ne sont pas compris.

15 view.brussels (2019), [Monitoring selon l'origine](#).

Opportunités sur le marché de l'emploi bruxellois après la crise du coronavirus

« La hausse de l'inflation, liée à la guerre en Ukraine, pourra avoir un impact défavorable sur la poursuite de la relance économique »

Les taux de sortie vers l'emploi par domaine d'études dans la partie 3 de cette analyse sont calculés sur la base de la situation du marché de l'emploi bruxellois avant le début de la pandémie de coronavirus en mars 2020. Les sortants de l'école qui ont fait leurs premiers pas sur le marché du travail en 2020 et au premier semestre 2021 ont connu un parcours atypique en raison de la crise. Quelques secteurs ont

L'économie a connu une relance

Comme déjà mentionné dans ce rapport, nous pensons que les taux de sortie vers l'emploi ne changeront pas radicalement dans les prochaines années. Nous estimons qu'ils seront similaires aux résultats de cette étude (situation avant la crise du coronavirus) avec quelques légers changements pour certains domaines d'études. Les économies belge et bruxelloise ont connu une relance significative depuis le troisième trimestre 2021. Le nombre d'emplois vacants a sensiblement augmenté¹⁶ et les tensions sur le marché du travail ont augmenté, y compris pour les fonctions critiques¹⁷. Cette relance de l'économie offre de nouvelles opportunités sur

dû cesser leurs activités ou les réduire en raison des mesures sanitaires, alors que d'autres secteurs ont pu poursuivre leurs activités.

Dans cette partie, nous parlerons des opportunités sur le marché de l'emploi bruxellois en 2022 pour les sortants de l'école. Faire une prévision exacte des taux de sortie vers l'emploi n'est pas possible en raison des nombreux éléments incertains. Nous aborderons brièvement quelques dynamiques qui auront un impact dans les années à venir sur le marché du travail bruxellois et nous verrons quelques secteurs qui pourraient être influencés.

le marché du travail pour les sortants de l'école. La hausse de l'inflation, liée à la guerre en Ukraine, pourra toutefois avoir un impact défavorable sur la poursuite de la relance économique.

Les données de l'Office national de sécurité sociale (ONSS) montrent également que le marché du travail est rétabli, et ce, au niveau de la Belgique. Si l'on compare le volume de travail en équivalents temps plein (ETP) au troisième trimestre de 2019 (pré-covid) avec le troisième trimestre de 2021, on observe une légère hausse de 0,5% (15.595 ETP) pour le volume total d'ETP en Belgique¹⁸.

¹⁶ En plus d'une augmentation du nombre d'offres d'emploi, on note aussi une baisse du taux de chômage à Bruxelles lorsque l'on compare fin 2019 à fin 2021. Le nombre de jeunes chômeurs a baissé dans une plus forte proportion que la moyenne. Ces données figurent sur la plateforme en ligne [ViewStat](#).

¹⁷ [view.brussels](#) (2022), [Bilan & perspectives - L'état du marché du travail bruxellois après deux ans de crise sanitaire](#).

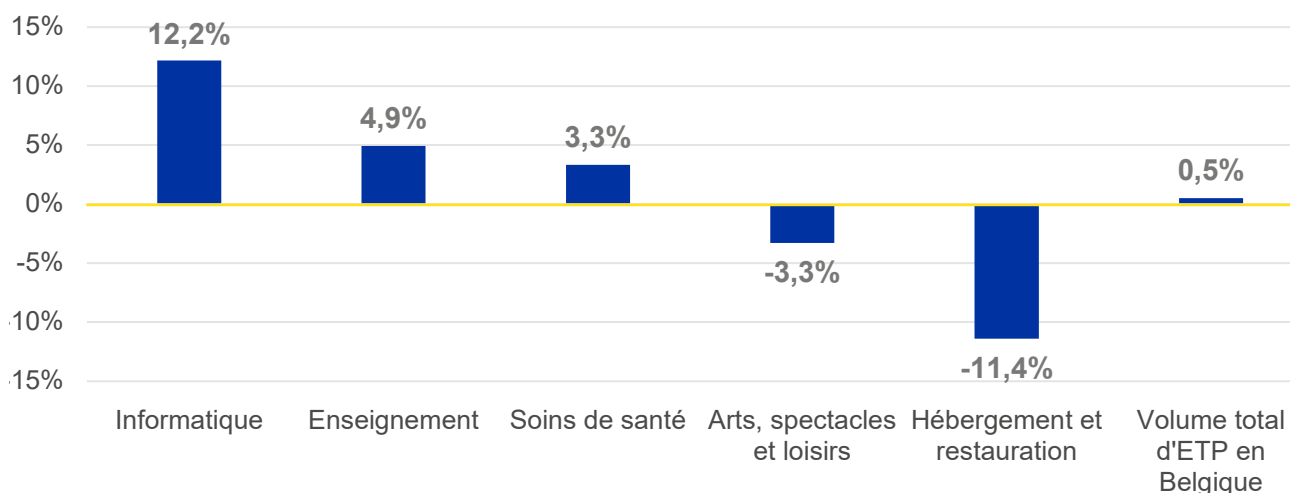
¹⁸ Les données trimestrielles de l'Office national de sécurité sociale (ONSS) ne sont pas disponibles au niveau de Bruxelles, uniquement au niveau de la Belgique, données [ici](#).



+8.044

emplois ETP pour la branche d'activité
'Informatique' en Belgique entre le 3^e
trimestre 2019 et le 3^e trimestre 2021

Figure 14 : Évolution du volume de travail en équivalents temps plein (ETP) selon la branche d'activité en Belgique (3^e trimestre 2019 - 3^e trimestre 2021)



Source : ONSS, calculs view.brussels

Domaines professionnels avec des opportunités d'emploi en hausse

Certains secteurs se sont rétablis plus rapidement que d'autres, ce qui a entraîné une augmentation des opportunités sur le marché du travail pour certains domaines professionnels et une diminution des opportunités pour d'autres. Afin de réaliser une estimation pour 2022 et les prochaines années, nous nous basons d'une part sur des analyses prospectives réalisées par view.brussels sur l'impact de la crise du coronavirus (voir références en notes de bas de page 17, 20 et 21, pour plus détails). Par ailleurs, nous tenons aussi compte des données de l'ONSS et de quelques autres évolutions comme la hausse de l'inflation liée à la guerre en Ukraine.

► **L'informatique** est l'un des domaines professionnels qui affichait déjà un taux de sortie vers l'emploi élevé avant la crise du coronavirus et pour lequel nous nous attendons à une hausse des opportunités d'emploi après la crise du coronavirus. La numérisation a sensiblement augmenté et s'est accélérée à la suite de la crise du coronavirus. Le nombre de postes équivalents temps plein dans la

branche informatique a fortement augmenté en Belgique depuis le début de la crise du coronavirus, il s'agit plus spécifiquement d'une hausse de 8.044 ETP, soit +12,2% (ONSS). On s'attend à des pénuries et à une concurrence entre différentes entreprises lors du recrutement d'informaticiens.

► L'**enseignement** affiche également des taux de sortie vers l'emploi très élevés. Le métier d'enseignant est une fonction critique structurelle¹⁹. Depuis la mi-2021, les pénuries d'enseignants tant dans l'Enseignement francophone que néerlandophone ont sensiblement augmenté, en particulier pour les enseignants néerlandophones. Le nombre d'ETP dans l'enseignement est en légère hausse (+4,9%) mais les pénuries à Bruxelles ont surtout augmenté en raison de la mobilité intersectorielle et interrégionale.

► Les travailleurs dans les **soins de santé** sont aussi traditionnellement très demandés. Dans la branche d'activité « santé humaine », le nombre d'ETP en Belgique a légèrement augmenté de +3,3% (ONSS).

19 view.brussels (2021), [Liste des fonctions critiques en RBC en 2020](#).

Le métier d'**infirmier** est depuis 1998 une fonction critique par excellence, aussi bien à Bruxelles²⁰ que dans le reste de la Belgique. La pandémie de coronavirus a attiré une attention supplémentaire sur le métier, ayant entraîné une augmentation du nombre d'inscriptions à une formation d'infirmier. Pour la première fois en six ans, la cohorte des bacheliers infirmiers de première année en Belgique n'a pas diminué²¹. Les pénuries ont toutefois augmenté pendant la crise du coronavirus. Une partie des infirmiers a quitté la profession prématurément, en raison de la pénibilité du métier et du manque de reconnaissance. La numérisation du secteur (innovations technologiques), mais aussi la prolongation de la formation de bachelier de 3 à 4 ans (à partir de l'année académique 2016-2017) pourront avoir un impact sur le nombre d'infirmiers diplômés et qualifiés²².

La **puériculture** est depuis quelques années une fonction critique à Bruxelles et les pénuries sont devenues de plus en plus importantes au cours de la dernière année, aussi bien à Bruxelles que dans le reste du pays²³. Depuis 2020, on rencontre pour la première fois des difficultés avec le recrutement d'**éducateurs chefs ou de chefs de groupe éducateurs** à Bruxelles. On observe une pénurie qualitative de candidats, en particulier de candidats néerlandophones. Les conditions de travail peuvent par ailleurs être considérées comme difficiles. La demande en **psychologues et psychiatres** a fortement augmenté avec la crise du coronavirus. En outre, la nouvelle réglementation relative au remboursement des consultations chez un psychologue pourrait aussi faire augmenter la demande²⁴.

Domaines professionnels avec des opportunités d'emploi en baisse

Certains domaines professionnels subissent encore l'impact négatif des conséquences de la crise du coronavirus. La hausse du télétravail, la poursuite de la numérisation et le redémarrage tardif des voyages d'affaires sont quelques-uns des éléments ayant un impact sur le marché de l'emploi bruxellois.

► L'**horeca** par exemple est l'un des secteurs les plus touchés. L'introduction du télétravail structurel réduit ainsi le nombre de déplacements vers Bruxelles, ce qui fait que les travailleurs vont moins souvent manger au restaurant ou à la cantine d'entreprise. Les grosses entreprises ont déjà fermé des bureaux et licencié du personnel dans les cantines. L'absence de voyages d'affaires et le redémarrage

« Au niveau de la Belgique, nous constatons une baisse de 9.000 ETP pour la branche d'activité 'Hébergement et repas' »

tardif du tourisme continueront à avoir un impact sur ce secteur les prochaines années. Au niveau de la Belgique, on observe une baisse de -11,4% du volume d'ETP pour la branche d'activités « hébergement et restauration », soit une baisse de près de 9.000 ETP (ONSS).

Il subsistera des opportunités d'emploi dans l'horeca pour les sortants de l'école. On observe encore une

20 view.brussels (2022), *Les fonctions critiques à la lumière de la crise sanitaire*.

21 Idem.

22 view.brussels (2021), *Liste des fonctions critiques en RBC en 2020* et view.brussels (2022), *Analyse des fonctions critiques en RBC 2020*.

23 Beel, V., 'Nog nooit zo'n groot gebrek aan personeel in de kinderopvang', in *De Standaard*, 23/03/2022.

24 Bleus, D. & Lamote S., 'Psychologen en psychiaters moeten massaal patiënten weigeren', in *De Tijd*, 08/06/2021.

demande constante en personnel, mais les conditions de travail (physiquement lourd, horaires) et les exigences linguistiques sont d'importants obstacles pour les travailleurs de ce secteur.

► Le **tourisme** à Bruxelles a fortement diminué au pic de la crise, mais a aussi connu depuis fin 2021 un redémarrage plus lent que les autres secteurs. En raison d'une possible résurgence du virus, de la peur qui l'entoure, mais aussi de l'inflation, nous ne pensons pas que le tourisme étranger retrouvera tout à fait son niveau d'avant la crise dans les

années à venir. Quelques agences de voyage ont fermé leurs portes et d'autres disent être incertaines quant à leur avenir. L'augmentation des réservations en ligne jouent un rôle important.

► Les **arts** également ont connu une reprise plus lente après la crise du coronavirus. Il reste à voir comment le secteur évoluera les prochaines années. La branche d'activité « Arts, spectacles et activités récréatives » affiche une baisse d'environ 1.050 EPT (-3,3%) au niveau de la Belgique (ONSS).

Commentaires

Limites méthodologiques

Comme mentionné dans la partie méthodologie, la prudence est de mise lors de l'interprétation des résultats. Nous analysons la cohorte de jeunes qui quittent l'école et qui viennent s'inscrire chez Actiris. Cela donne une bonne indication des tendances mais il est difficile d'un point de vue méthodologique de tirer des conclusions sur les liens de cause à effet.

Ainsi, cette analyse ne nous donne pas de vue sur le nombre total de jeunes bruxellois qui quittent l'école par domaine et par niveau d'études ni sur le pourcentage d'entre eux qui s'inscrivent chez Actiris. Nous ne pouvons pas en déduire si les jeunes sortant de certaines orientations s'inscrivent plus ou moins souvent chez Actiris et quel effet cela a sur nos résultats. Dès lors qu'un nombre important d'étudiants reçoivent une offre de travail avant la fin de leurs études et ne s'inscrivent donc pas chez Actiris, nous pouvons partir du principe que nos taux de sortie sont sous-estimés. C'est le cas pour des orientations qui préparent à des fonctions critiques, comme certaines études dans les soins, l'informa-

tique et les métiers techniques. Toutefois, ces orientations affichent déjà les taux de sortie vers l'emploi les plus élevés dans notre analyse, en conséquence de quoi nous pouvons plutôt parler de sous-estimation plutôt que de biais des résultats.

Nous constatons aussi qu'un plus grand nombre de femmes se sont inscrites chez Actiris en tant que jeunes quittant l'école alors que, sur l'ensemble du groupe des demandeurs d'emploi inoccupés, les hommes sont plus représentés. Il est possible qu'une plus grande part de femmes diplômées s'inscrivent après leurs études chez Actiris par rapport aux hommes. Une explication possible est qu'une plus grande partie des hommes reçoivent immédiatement après (voire avant la fin des études) une offre d'emploi et ne s'inscrivent donc pas chez Actiris comme demandeurs d'emploi. De ce fait, les taux de sortie pour les hommes seraient encore plus sous-estimés que ceux des femmes. Nous ne pouvons toutefois pas vérifier cette hypothèse.



Recommandations

Afin d'avoir une image plus globale, il est nécessaire d'avoir une vue sur tous les jeunes qui sortent de l'école en Région de Bruxelles-Capitale. Un échange de données entre Actiris et les Communautés flamande et française pourrait offrir une solution à ceci.

Un croisement des données administratives d'Actiris et des deux Communautés ne permet pas uniquement d'esquisser une image plus complète des sorties vers l'emploi des jeunes qui quittent

l'école en Région bruxelloise, mais permet aussi d'analyser d'autres dynamiques. Grâce à ces informations, il serait possible d'estimer l'effet de la sensibilisation par rapport à l'inscription auprès du service régional de l'emploi. Une hausse du nombre d'inscriptions chez Actiris peut être le résultat de campagnes d'information, mais peut aussi être simplement le reflet d'un plus grand nombre de jeunes qui sortent de l'école.

Importance d'une analyse sur les jeunes qui sortent de l'école

Enfin, nous tenons à souligner l'importance d'une telle analyse des taux de sortie vers l'emploi pour les jeunes qui sortent de l'école. Outre les résultats des études, la situation du marché du travail et la mesure dans laquelle les employeurs recherchent certaines compétences et diplômes déterminent aussi la proportion dans laquelle les jeunes trouvent rapidement ou non un emploi. Avoir davantage de chances de

trouver un emploi en sortant des études peut motiver les jeunes à choisir certaines études, par exemple dans le cadre des fonctions critiques. Une telle analyse peut également être utile dans le cadre de prise de décisions relatives à une offre de formation, par exemple vis-à-vis des centres de formation et de toute personne fournissant des conseils en termes d'orientation pour les études.



Conclusion

Dans cette étude, nous avons analysé l'insertion socioprofessionnelle de jeunes bruxellois au terme de leurs études. En raison d'un manque d'expérience professionnelle, il n'est souvent pas évident pour les sortants de l'école de trouver un premier emploi.

Nous avons dans un premier temps donné un aperçu du profil des jeunes qui sont venus s'inscrire pour la première fois chez Actiris comme demandeurs d'emploi au cours de l'année 2020. Le groupe principal (environ un tiers des sortants de l'école) s'inscrit avec un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. Environ 4 sortants de l'école sur 10 possèdent un bachelier ou un master. Un groupe important de jeunes, soit 13%, s'inscrit sans diplôme de l'enseignement secondaire.

Nous observons que les femmes sont généralement plus hautement qualifiées que les hommes. Nous notons aussi que l'âge moyen auquel les jeunes terminent leurs

études a augmenté ces dernières années, entre autres en raison du fait que les jeunes étudient plus longtemps (entament des études supérieures) et que la durée d'étude de certaines formations a aussi été prolongée à la suite de l'introduction des accords de Bologne. La crise du coronavirus a aussi incité les jeunes à davantage prolonger leurs études.

L'âge moyen des jeunes quittant l'école n'a cessé d'augmenter au cours des dix dernières années. Pour les sortants de 2020, qui ont obtenu leur diplôme en juillet - septembre 2020, l'augmentation de l'âge moyen est encore plus prononcée que les

années précédentes. En raison de la crise du coronavirus, une partie des jeunes a choisi d'étudier plus longtemps et de reporter leur entrée sur le marché du travail. La poursuite de la diminution de la part de NEET et de la diminution de la part de jeunes quittant prématurément l'école en 2020 et 2021 confirment cette dynamique.

Nous avons ensuite regardé le nombre de jeunes qui travaillent dans l'année qui suit leur inscription chez Actiris (avec un emploi de minimum un mois). Parmi le groupe de jeunes qui se sont inscrits en 2018 (avant la crise du coronavirus) chez Actiris, 57,8% trouvent un emploi de minimum un mois dans l'année qui suit l'inscription. Il s'agit d'une hausse de 8,1 points de pourcentage par rapport à 2014. Pour

la cohorte des jeunes sortis de l'école qui se sont inscrits chez Actiris en 2019, la sortie vers l'emploi a chuté à 50,0% ce qui montre l'impact de la crise du coronavirus.

Le taux de sortie positive pour la cohorte 2019 a également baissé. Parmi la même cohorte de sortants de l'école 2020, 6 jeunes sur 10 ont trouvé un emploi d'un mois, une formation professionnelle, des études ou un stage dans les 12 mois, alors qu'ils étaient 7 sur 10 en 2018.

La crise du coronavirus a clairement entraîné une baisse du taux de sortie vers l'emploi (dans les 6 mois) pour les sortants de l'école qui se sont inscrits entre juillet et octobre 2020 chez Actiris. Ce taux de sortie est de 37,6%, soit une diminution de -1,7 point de pourcentage (pp) par rapport à 2019 et -5,6% pp par rapport à 2018. La cohorte des sortants de

« Parmi la même cohorte de sortants de l'école en 2020, 6 jeunes sur 10 ont trouvé un emploi de minimum un mois, une formation professionnelle, des études ou un stage dans les 12 mois »

l'école de 2019 a également subi l'impact de la crise du coronavirus, qui était déjà responsable d'un impact négatif sur l'économie belge à partir du premier trimestre 2020.

Le niveau d'études est un facteur explicatif important du taux de sortie vers l'emploi. Les diplômés de bachelier et de master affichent les taux de sortie vers l'emploi les plus élevés. 3 sortants de l'école sur 4 trouvent un emploi de minimum un mois dans l'année qui suit l'inscription chez Actiris. Environ la moitié des sortants de l'école possédant un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur trouvent un emploi dans l'année contre un tiers des jeunes faiblement qualifiés (sans diplôme de l'enseignement secondaire supérieur) ou qui possèdent uniquement un diplôme étranger sans équivalence.

Le taux de sortie vers l'emploi des femmes est supérieur à celui des hommes. Ceci est essentiellement dû au fait que les femmes obtiennent d'une part un niveau d'études supérieur (ce qui fait qu'elles étudient aussi plus longtemps et s'inscrivent à un âge plus avancé chez Actiris) et choisissent, d'autre part, également des études affichant des taux de sortie vers l'emploi plus élevés. Les formations dans le secteur des « soins de santé » et de l'« enseignement » en sont les exemples les plus frappants.

Nous constatons que les formations dans les « soins » affichent des taux de sortie très élevés. Il s'agit des études de puériculture et de soins au niveau de l'enseignement secondaire supérieur, des orientations paramédicales pour tous les niveaux d'études, du travail social et des soins aux personnes au niveau bachelier, mais également de la psychologie et de la pédagogie aux niveaux bachelier et master.

Dans le secondaire supérieur, à côté des orientations dans les soins, le gardiennage, l'industrie et l'horeca

sortent également du lot, avec des taux de sortie de plus de 70%. Le domaine de formation « enseignement » se distingue clairement au niveau bachelier avec un taux de sortie vers l'emploi de plus de 95%. La formation master en « sciences appliquées » se distingue parmi les formations master avec un taux de sortie supérieur à 93%. Les formations dans les orientations économiques enregistrent également de bons résultats aux niveaux bachelier et master. L'« imprimerie » et la « vente » au niveau secondaire supérieur et les orientations artistiques dans l'enseignement supérieur ont généralement de moins bons résultats.

D'un point de vue géographique, nous constatons un découpage entre les quartiers dits du « croissant pauvre » et les autres quartiers à plus fort potentiel à Bruxelles. Dans les premiers, les jeunes entament moins souvent des études supérieures. Près de 1 jeune sortant de l'école sur 4 de ces quartiers n'obtient pas de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur contre 1 sur 6 dans les autres quartiers de Bruxelles. Ce taux de formation plus faible se traduit aussi par des taux de sortie vers l'emploi inférieurs. Environ la moitié des sortants de l'école issus du « croissant pauvre » parviennent à être actifs sur le marché du travail pour minimum un mois, après un an, contre environ 3 sur 5 pour les autres quartiers. On dénombre un nombre relativement plus élevé de formations professionnelles, d'études ou de stages entamés ou repris dans les 12 mois après l'inscription chez Actiris dans les quartiers du « croissant pauvre » que dans les autres quartiers.

Nous notons également des différences au sein d'un même niveau d'études. En effet, seulement un tiers des jeunes faiblement qualifiés issus du « croissant pauvre » trouvent un emploi de minimum un mois dans l'année contre 4 jeunes sur 10 les quartiers à plus fort potentiel. L'origine des jeunes qui quittent

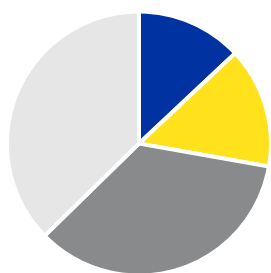
l'école semble également jouer un rôle. Des taux de sortie plus faibles et une inégalité d'accès au marché du travail pour les jeunes du « croissant pauvre » de Bruxelles ne dépendent pas uniquement du niveau d'études, mais semble aussi en partie s'expliquer par l'origine des sortants de l'école.

Les résultats de ce rapport sur les sortants de l'école restent également pertinents pour le marché du travail après le moment saillant de la crise du coronavirus. Nous pensons que les taux de sortie vers l'emploi ne différeront pas beaucoup avant et après le pic de la crise. Les sortants de l'école avec un niveau d'études élevé afficheront toujours un taux de sortie vers l'emploi plus élevé sur le marché de l'emploi bruxellois du futur proche que les sortants de l'école sans diplôme de l'enseignement secondaire (supérieur). Les sortants de l'école en 2020 et dans les années prochaines qui terminent des études dans une filière affichant des taux de

sortie vers l'emploi élevés présenteront également un taux de sortie vers l'emploi élevé. Nous nous attendons à ce que les opportunités d'emploi continuent d'augmenter les prochaines années pour les diplômés en informatique, enseignement et soins. L'horeca, le tourisme, les arts et probablement les spécialistes en soins de beauté pourraient encore ressentir un impact de la crise du coronavirus.

Ce rapport sur les jeunes sortant des études est une analyse importante afin de donner un aperçu sur les taux de sortie vers l'emploi selon les différentes variables telles que le niveau d'enseignement, les domaines d'études ainsi que d'autres caractéristiques. Il constitue une bonne référence pour quiconque doit encore choisir ses études ou souhaite obtenir des conseils. Les données de l'Enseignement francophone et néerlandophone seront nécessaires à l'avenir pour établir un rapport sur les sortants de l'école pour Bruxelles.

Profil des jeunes venus s'inscrire pour la première fois chez Actiris en 2020



- Diplôme sans équivalence
- Secondaire inférieur au plus haut
- Secondaire supérieur
- Enseignement supérieur

$\frac{1}{2}$

des jeunes diplômés de l'enseignement secondaire supérieur trouvent un emploi d'au moins un mois dans l'année qui suit leur inscription à Actiris

$\frac{3}{4}$

pour les jeunes ayant quitté l'école et possédant un bachelier ou un master

Taux de sortie vers l'emploi



Le taux de sortie vers l'emploi des femmes est plus élevé que celui des hommes

Les études dans le secteur des soins présente des taux de réussite très élevés : Puériculture/infirmier (enseignement secondaire supérieur), les directions paramédicales (tous les niveaux d'études), travail social et soins infirmiers (bachelier) et aussi la psychologie et la pédagogie (bachelier et master)



Géographie

des jeunes quittant l'école du 'croissant pauvre' n'a pas de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur, contre $\frac{1}{6}$ dans les autres quartiers de Bruxelles

$\frac{1}{4}$

Un faible niveau d'éducation entraîne un taux plus faible de sortie vers le travail

